



UNIVERSITÉ DE NANTES



Bibliothèque troisième lieu



Rapport d'Atelier d'environnement professionnel
présenté par Aurore BERNARD,
étudiante en 2^e année de DUT Information et communication
à l'IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes.

Février 2016



UNIVERSITÉ DE NANTES



Bibliothèque troisième lieu

*Les bibliothèques troisième lieu peuvent-elles être l'avenir
du service de la lecture publique ?*

Étude de cas : la médiathèque Ormédo

Rapport d'Atelier d'environnement professionnel
présenté par Aurore BERNARD,
étudiante en 2^e année de DUT Information et communication
à l'IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes.

Sous la direction de madame Claudine PAQUE, enseignante en expression.

Février 2016

Résumé documentaire

Mots-clés : bibliothèque troisième lieu, lecture publique, Internet, avenir.

Aujourd'hui, avec l'avènement d'Internet et des nouvelles technologies, le rapport à l'information est bousculé. Ainsi, après avoir constaté la baisse du nombre d'inscrits et de prêts dans les bibliothèques traditionnelles, ce rapport évoque un nouveau modèle : les bibliothèques troisième lieu. Concept développé aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques, il est encore peu répandu en France. Ce mémoire l'interroge donc afin de savoir s'il pourrait être l'avenir du service de la lecture publique. Afin d'illustrer chaque aspect de ces bibliothèques troisième lieu et de les rendre plus concrets, ce rapport s'appuie sur l'exemple de la médiathèque Ormédo à Orvault, près de Nantes, qui a été construite, en 2013, autour de ce modèle. Il évoquera, tout d'abord, l'ancrage physique privilégié dont bénéficient ces structures au sein de la ville, que ce soit à travers leur situation géographique, leur architecture ou leurs horaires élargies. Il abordera, dans un second temps, la dimension sociale au cœur de ces nouveaux types d'établissements. Portés par une véritable volonté politique, ils se définissent ainsi comme des lieux de vie ouverts et accessibles à l'ensemble de la population sans distinction. Enfin, il en soulignera la nouvelle approche culturelle basée sur une démarche de co-construction avec la population locale. Un corpus de quatre annexes vient compléter ce rapport. Constitué de graphiques et de documents internes à la structure étudiée, il permet de compléter et d'illustrer la réflexion menée dans le cadre de ce mémoire.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Baladine CLAUS, directrice de la médiathèque Ormédo, pour avoir accepté d'être ma personne référente dans le cadre de ce rapport et je lui exprime toute ma gratitude pour avoir pris le temps de répondre à l'ensemble de mes interrogations.

Ma plus sincère reconnaissance va à toute l'équipe de la médiathèque Ormédo pour m'avoir accueillie chaleureusement lors de ma venue et pour m'avoir fait visiter avec enthousiasme les locaux.

Je souhaite exprimer mes remerciements à monsieur Olivier ERTZSCHEID, maître de conférences en sciences de l'information, pour nous avoir enseigné des méthodes de recherches efficaces.

Ma reconnaissance va également à madame Claudine PAQUE, directrice du pôle Information et communication à l'IUT de La Roche-sur-Yon et enseignante en expression, pour son accompagnement et ses conseils tout le long de ce mémoire.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma gratitude à ma famille ainsi qu'à Kévin VILLAUMÉ, étudiant de l'IUT Information et communication de La Roche-sur-Yon, pour leur relecture attentive et leur soutien au cours de la rédaction de ce rapport.

Sommaire

Introduction.....	11
1 Un espace physique privilégié.....	15
1.1 <i>Un projet au cœur des politiques.....</i>	15
1.2 <i>L'enjeu architectural et géographique.....</i>	18
1.3 <i>Une large amplitude horaire.....</i>	20
2 Un espace de socialisation privilégié.....	25
2.1 <i>Un lieu d'échanges et de partage.....</i>	25
2.1.1 <i>Un espace de vivre ensemble entre les usagers.....</i>	25
2.1.2 <i>La nouvelle place du bibliothécaire.....</i>	30
2.2 <i>Lutter contre l'exclusion sociale.....</i>	32
2.2.1 <i>Vers une démocratisation culturelle.....</i>	32
2.2.2 <i>Une diversification des services proposés.....</i>	35
3 Une nouvelle dimension culturelle.....	39
3.1 <i>Favoriser le lien local.....</i>	39
3.2 <i>Vers une nouvelle implication des usagers.....</i>	41
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	47
Annexe 1 : « Évolution du taux d'inscrits et d'emprunteurs actifs pour 100 habitants ».....	61
Annexe 2 : « Organigrammes de la mairie d'Orvault ».....	63
Annexe 3 : « Les logiciels d'autoformation à la médiathèque Ormédo ».....	65
Annexe 4 : « La charte des bénévoles à la médiathèque Ormédo ».....	67

Introduction

L'avènement d'Internet dans les années 2000 a engendré de profondes mutations dans la société actuelle, bousculant le rapport au temps, à l'espace mais également à l'information. En effet, le développement des technologies de l'information et de la communication offre aux individus la possibilité d'accéder facilement et librement aux différents contenus en ligne, aussi bien écrits que visuels ou sonores¹. À l'heure où Internet permet de rendre disponible sans contrainte l'ensemble des contenus culturels, la bibliothèque n'apparaît donc plus comme le seul détenteur du savoir. Son utilité et la légitimité des bibliothécaires, comme intermédiaire entre les usagers et les connaissances, sont alors remises en cause². L'enquête Crédoc 2005 montre ainsi que la recherche sur Internet d'informations documentaires concurrence directement le recours aux bibliothèques municipales³. Cette évolution des usages devient alors chez les bibliothécaires et les élus en charge des établissements de lecture publique une préoccupation majeure⁴. En effet, si le nombre d'ordinateurs par foyer et l'accès à Internet se généralisent, passant respectivement de 45 % à 77 % et de 31 % à 75 % sur la période de 2004 à 2013⁵, le nombre d'inscrits en bibliothèque, indicateur central de l'activité de ces établissements, décroît de 2,4 points en 8 ans⁶. Dans une moindre mesure, le taux d'emprunteurs baisse de 0,8 point entre 2008 et 2013^{7 8}. Face à un tel constat, les bibliothèques municipales ont-elles encore leur place dans le paysage culturel ?

Développés au Royaume-Uni dans le district de Tower Hamlets, lieu d'immigration, de pauvreté et de surpopulation⁹, les Idea Stores sont des bibliothèques municipales pensées comme des lieux de socialisation¹⁰. L'objectif était ainsi de créer un lieu neutre, stimulant,

1 PÉRÈS-LABOURDETTE LEMBÉ Victoria, 2012, <http://www.enssib.fr>

2 CALENGE Bertrand, 2015, p.11

3 MARESCA Bruno, 2007, p.99

4 *Ibid.*, p.96

5 INSEE, <http://www.insee.fr/>

6 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2015, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

7 *Ibid.*

8 Voir Annexe 1.

9 VILLATZE Pascale, VOSGIN Jean-Pierre, 2011, p.150

10 *Ibid.*, p.166

ouvert et accueillant où tous les individus, quel que soit leur nationalité, âge ou classe sociale, se retrouveraient¹¹. Avec une hausse du nombre de visiteurs de 240 % et du nombre de prêts de 26 %¹², l'essor d'Internet n'a pas empêché le succès de ces nouveaux établissements à vocation communautaire.

La création des Idea Stores s'appuie sur le concept de troisième lieu élaboré par le sociologue Ray Oldenburg au début des années 1980. Déplorant le délitement du lien social lié à l'individualisation des modes de vie¹³, Oldenburg met en avant l'importance de ces troisièmes lieux essentiels, selon lui, à la cohésion sociale et qu'il définit comme des « endroits où les gens peuvent se réunir et entrer en interaction »¹⁴. Les distinguant du premier lieu, le foyer, et du second lieu, le travail, il en dresse les caractéristiques dans son ouvrage intitulé *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Ainsi, le troisième lieu est un espace neutre, vivant et accessible où des individus de différents milieux peuvent se rencontrer et échanger. Constitué d'« habitués », convivial et chaleureux, il favorise le sentiment d'appartenance et l'idée d'être comme chez soi. Enfin, invitant à la curiosité et à la découverte, il offre un cadre idéal au débat¹⁵. Si Oldenburg ne considère pas les bibliothèques comme des troisièmes lieux, d'autres sociologues tel que Robert Putnam ou l'historien Alistair Black n'hésitent pas à souligner que les bibliothèques présentent toutes les caractéristiques nécessaires pour être un tiers-lieu¹⁶.

Développé aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Pays-Bas et en Europe du Nord, le concept de troisième lieu demeure encore peu répandu en France¹⁷. Néanmoins, certains établissements français se sont emparés du concept et se sont construits autour de lui, comme la médiathèque Ormédo à Orvault, ma structure référente dans le cadre de ce rapport. Inaugurée le samedi 23 mars 2013, la médiathèque Ormédo a pour objectif d'attirer un public qui ne se déplaçait habituellement pas dans les bibliothèques, en faisant de cet espace un lieu

11 DOGLIANI Sergio, janvier 2008, <http://bbf.enssib.fr>

12 DELARBRE Clémence, 18 août 2014, <http://www.rue89lyon.fr>

13 SERVET Mathilde, juillet 2010, <http://bbf.enssib.fr>

14 SERVET Mathilde, 2009, p.21

15 *Ibid.*, pp. 23-25

16 *Idem.*, pp.27-28

17 SERVET Mathilde, *op.cit.*, juillet 2010, <http://bbf.enssib.fr>

de vie ouvert et accessible à tous¹⁸. Une équipe de treize agents de la fonction publique territoriale¹⁹ en gèrent actuellement le fonctionnement parmi lesquelles Baladine Claus, directrice de la médiathèque qui est ma personne référente au sein de l'établissement.

On peut alors se demander si les bibliothèques troisième lieu peuvent être l'avenir du service de la lecture publique en France. Tout d'abord, nous verrons que ce nouveau modèle de bibliothèque présente un espace physique privilégié de part son ancrage dans le projet politique de la ville, son architecture et ses larges amplitudes horaires. Puis, nous étudierons le rôle social que jouent ces établissements en offrant un cadre de socialisation propice à l'échange et au partage. Enfin, nous verrons que ces bibliothèques déploient une nouvelle approche culturelle en favorisant le lien local et la co-construction avec les usagers.

18 ORVAULT MA VILLE, avril 2013, <http://issuu.com>

19 Voir Annexe 2.

1 Un espace physique privilégié

L'arrivée d'Internet et la dématérialisation des supports ont induit un accroissement des flux d'informations. Ainsi, à l'heure où tous les savoirs sont disponibles sans contrainte spatiale et temporelle, les bibliothèques troisième lieu se doivent d'affirmer leur ancrage physique au sein de la ville où elles sont implantées.

1.1 *Un projet au cœur des politiques*

Longtemps qualifiées de « belles endormies »²⁰ par les élus, les bibliothèques, si elles sont jugées nécessaires et utiles, ont souvent été négligées. Cette relégation en marge des politiques publiques se faisait au profit des spectacles vivants ou des arts visuels. Les élus les considéraient, en effet, plus à même de véhiculer une politique culturelle dynamique ainsi qu'une image positive de la ville²¹. Néanmoins, face à l'émergence de nouveaux enjeux au sein de la société, les élus sont amenés à se repositionner. Ils envisagent alors la bibliothèque sous un autre angle, y voyant un outil leur permettant de répondre à différents objectifs dans une vision plus large et transversale de l'établissement²². Ainsi, depuis les années 80, les bibliothèques s'inscrivent aussi bien dans les politiques culturelles qu'éducatives, et plus récemment sociales, des villes où elles sont implantées²³. La prise de conscience des élus du visage multifonctionnel qu'offre la bibliothèque lui permet ainsi d'occuper une place croissante dans les politiques publiques²⁴. Dans l'objectif de valoriser l'importance des bibliothèques dans les politiques locales, l'Association des bibliothèques de France (ABF) rappelle aux candidats des élections municipales de mars 2014, dans une lettre ouverte, que :

20 ROUSSEL Alain, <http://www.lemotif.fr>

21 *Ibid.*

22 *Idem.*

23 *Ibidem.*

24 LAHARY Dominique, avril 2015, <http://bbf.enssib.fr>

« la bibliothèque municipale ou intercommunale est un échelon fondamental pour l'égalité territoriale, la citoyenneté et le développement économique du territoire. Outil majeur de la politique culturelle de la ville, elle est également l'un des garants de la cohésion sociale. »²⁵.

Anne Verneuil, présidente de l'ABF, y souligne les différents rôles que joue la bibliothèque au sein de la ville tels que l'appropriation de la culture et des connaissances mais également l'aide à la formation et à la recherche d'emploi, à l'éducation au numérique ou bien encore son cadre propice à la construction du citoyen...²⁶

Ainsi, introduit en France par Mathilde Servet, par son mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques en 2009, la notion de bibliothèque troisième lieu intègre progressivement les discours politiques²⁷. Pourtant, Bertrand Calenge²⁸ interroge la dimension politique d'un tel concept dont il qualifie les intentions davantage de consuméristes²⁹. À l'inverse, Amandine Jacquet³⁰ souligne que la notion de troisième lieu est avant tout une « question de politique publique, d'objectifs [et] de projets d'établissement »³¹. Une véritable intention politique apparaît nécessaire pour faire vivre et porter une bibliothèque dite troisième lieu³². En effet, son cadre dépasse la simple diffusion de la culture et des savoirs en intégrant des missions sociales tournées vers les besoins de la population. Ainsi, la construction de la médiathèque Ormédo s'inscrit, de façon transversale, dans plusieurs politiques publiques. Traditionnellement, dans la politique culturelle de la municipalité dont l'axe 1 souligne que la lecture publique est un « outil fondamental d'accès à la culture et à l'information »³³. Mais également dans les politiques sociales et éducatives par le biais d'actions culturelles variées qui favorisent l'insertion de chaque individu dans la société. Le projet répond aussi à une perspective de coopération intercommunale avec les villes de Nantes et de Saint-Herblain afin de permettre un

25 ABF, <http://www.abf.asso.fr>

26 GIRARD Hélène, 12 mars 2014, <http://www.lagazettedescommunes.com>

27 LAHARY Dominique, *op.cit.*, avril 2015, <http://bbf.enssib.fr>

28 Bertrand Calenge, conservateur général des bibliothèques, est directeur des études à l'Ensib.

29 CALENGUE Bertrand, <https://bccn.wordpress.com>

30 Amandine Jacquet est chargée d'éditorialisation à l'enssib et secrétaire nationale adjointe de l'ABF.

31 JACQUET Amandine, 2015, p.11

32 *Ibid.*, p.92

33 MAIRIE D'ORVAULT (1), 2013, p.4, <http://www.bibliotheques-orvault.fr>

échange en terme de lecture publique³⁴. Par ailleurs, la création de la médiathèque Ormédo s'inscrit dans un projet politique plus global de la part de la municipalité qui souhaitait renforcer le dynamisme du Bourg d'Orvault³⁵. Marie-Cécile Corbières, déléguée à la culture et aux sports, déclare ainsi qu'en créant Ormédo, ils souhaitaient « dépasser le lieu d'emprunt traditionnel pour en faire un lieu de rencontre, de développement personnel inscrit dans la vie de quartier »³⁶. Ainsi, la médiathèque Ormédo bénéficie d'un ancrage et d'un soutien politique fort, indispensables à la pérennité de l'établissement.

La création d'un nouvel équipement public est un projet politique à destination des habitants de la municipalité. L'intention politique peut ainsi aller plus loin en impliquant la population dans la conception du projet. Cette décision permettrait aux habitants de ressentir un intérêt accru pour ce lieu qu'ils auront aidé à bâtir, favorisant leur motivation pour y venir³⁷. De plus, impliquer les individus dans l'élaboration du lieu permet de créer un espace plus en phase avec leurs besoins et leurs attentes, évitant les écueils que les professionnels peuvent commettre par habitude ou expertise³⁸. Lors de la création de la médiathèque Ormédo, un comité consultatif, constitué d'élus, de représentants des bibliothécaires, des représentants des centres sociaux culturels de la ville et des représentants des abonnés aux bibliothèques, a été mis en place. Il s'est réuni quatre à cinq fois et a débattu sur de nombreux points tels que l'ouverture le dimanche ou la mise à disposition d'un distributeur de boisson³⁹. Dans le même esprit, lors de la construction de la bibliothèque troisième lieu de Mazé, La Bulle, les habitants pouvaient participer à l'aménagement de la place devant la médiathèque. Il s'agissait, pour eux, de soumettre des citations qui leur tenaient à cœur et qui viendraient orner les différentes colonnes érigées sur la place⁴⁰.

La conception d'une bibliothèque troisième lieu s'inscrit donc dans un projet global porté par une volonté politique forte. Ce type d'établissement est soutenu par le monde politique favorisant ainsi son développement et son épanouissement au sein de la ville.

34 *Ibid.*, p.4-5

35 VALLON DES GARETTES, juin 2010, <http://www.nantes-amenagement.fr>

36 OUEST FRANCE (1), 11 novembre 2011, <http://www.ouest-france.fr>

37 GUILLAUD Hubert, <http://lafeuille.blog.lemonde.fr>

38 *Ibid.*

39 CLAUS Baladine (4), entretien téléphonique du 19 novembre 2015

40 GOUDEAU François-Jean, 2015

1.2 L'enjeu architectural et géographique

À l'ère du numérique et de la dématérialisation des supports, la bibliothèque représente un espace physique particulier à valoriser au sein de la ville, afin de favoriser son attractivité. S'inscrivant dans les politiques urbaines, le choix de l'implantation de la bibliothèque relève ainsi d'une question politique d'une importance capitale⁴¹. En effet, la situation géographique peut jouer un rôle fondamental dans la fréquentation de la structure, d'où la nécessité de répondre aux enjeux d'accessibilité et de visibilité du bâtiment⁴². La sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Sylvie Robert, préconise ainsi, dans son rapport, que l'établissement soit implanté « au cœur du bassin de vie »⁴³, tel qu'en centre-ville ou dans des artères marchandes bien fréquentées⁴⁴. Effectivement, rares sont les individus qui se déplacent dans le seul objectif de se rendre à la bibliothèque. Ils définissent davantage leurs sorties en fonction d'un parcours leur permettant de rationaliser l'usage de leur temps. La proximité avec des commerces, des infrastructures sportives ou bien encore des espaces verts représente donc un atout non négligeable à prendre en considération lors du choix de l'implantation de l'établissement⁴⁵. De plus, à travers la notion d'accessibilité la réflexion doit intégrer la question de la desserte et de la mobilité douce⁴⁶. Ainsi, dans une ville bien desservie par les transports en commun, il serait judicieux de positionner la bibliothèque près d'un de ces axes de circulation ainsi que des zones piétonnes les plus fréquentées. Bien qu'un parking puisse nuire à la visibilité de l'établissement, il demeure encore préférable d'offrir un accès automobile aux alentours⁴⁷.

Ainsi, situé à Orvault, commune de 25 600 habitants⁴⁸, la médiathèque Ormédo fut construite entre le Bourg historique et le Vallon des Garettes, secteur en pleine mutation avec notamment la construction de 860 nouveaux logements⁴⁹. S'inscrivant dans le projet

41 PETIT Christelle, 2012, p.170

42 BLOT-JULIENNE Grégor, 2012, p.15

43 ROBERT Sylvie, 2015, p.44, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

44 SERVET Mathilde, *op.cit.*, juillet 2010, <http://bbf.enssib.fr>

45 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.45, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

46 PETIT Christelle, *op.cit.*, 2012, p.170

47 BLOT-JULIENNE Grégor, *op.cit.*, 2012, p.16

48 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.26

49 VALLON DES GARETTES (1), <http://www.vallondesgarettes.fr/les-points-cles/>

d'aménagement et de dynamisation du Vallon des Garettes, la médiathèque Ormédo permet ainsi de faire le lien entre le nouveau et l'ancien⁵⁰. À proximité d'un arrêt de bus desservi par deux lignes en correspondance avec les tramways de Nantes, ainsi qu'un chronobus⁵¹, la médiathèque est implantée sur un axe de circulation privilégié. De plus, un petit parking aux abords de l'établissement permet de ne pas exclure l'accès automobile sans pour autant nuire à la visibilité de la structure. Enfin, la médiathèque Ormédo se trouve à côté d'une aire sportive et d'une école maternelle lui permettant de bénéficier des flux de circulation que ces structures génèrent. L'emplacement géographique de la médiathèque favorise ainsi sa visibilité et son accessibilité aux habitants.

L'architecture de l'établissement est également un élément qui doit concourir à la visibilité et à l'accessibilité du bâtiment. Ainsi, elle ne doit pas véhiculer l'idée d'un temple du savoir réservé aux seuls initiés. Au contraire, elle doit donner l'image d'un espace ouvert⁵². Les architectes se doivent ainsi de garder à l'esprit quatre grands principes : l'ouverture, l'inspiration, la diversité et la bibliothèque comme lieu de rencontres⁵³. Si la monumentalité de la structure participe à la rendre visible en la détachant du paysage urbain⁵⁴, un établissement à l'architecture complexe et sur plusieurs étages ne facilite pas toujours son ouverture au public. Sylvie Robert préconise ainsi un « bâtiment de plain-pied, organisé sous la forme de plateaux ouverts et modulables »⁵⁵. Toute la difficulté pour les architectes est ainsi d'allier « esthétisme, pragmatisme, efficacité et souplesse »⁵⁶. De plus, l'aménagement des abords de la bibliothèque participe à la rendre plus visible. Un espace de socialisation, tels qu'une place, des jardins, ou des pelouses, etc., peut ainsi être créé permettant de prolonger la fonction sociale des bibliothèques troisième lieu⁵⁷.

50 CLAUS Baladine (4), entretien téléphonique du 19 novembre 2015, *op.cit.*

51 VALLON DES GARETTES (2), <http://www.vallondesgarettes.fr/le-site/>

52 WAHNICH Stéphane, mars 2011, <http://bbf.enssib.fr>

53 OURY Antoine, 17 août 2014, <https://www.actualitte.co>

54 BLOT-JULIENNE Grégor, *op.cit.*, 2012, p.21

55 ROBERT Sylvie, 2015, *op.cit.*, p.49, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

56 *Ibid.*

57 BLOT-JULIENNE Grégor, *op.cit.*, 2012, p.22

Une place a ainsi été aménagée devant la médiathèque Ormédo, offrant un espace ouvert qui facilite la visibilité de l'établissement dès la rue. Construite par le cabinet d'architecture Menard⁵⁸, de plain-pied, les grandes baies vitrées de la façade, comme on peut le voir sur l'illustration ci-contre, favorisent l'image d'un lieu ouvert et accessible.



© Photographie Aurore Bernard
© Architecture Cabinet Menard

*Illustration 1 :
Façade de la médiathèque Ormédo*

1.3 Une large amplitude horaire

Le 9 janvier 2014, l'ONG Bibliothèque Sans Frontière⁵⁹ diffuse une pétition réclamant une plus large ouverture des bibliothèques publiques, notamment françaises dont elle souligne le retard non négligeable dans ce secteur⁶⁰. Thierry Giappiconi, conservateur de la bibliothèque municipale de Fresnes, a d'ailleurs déclaré lors d'un séminaire, co-organisé à Sceaux en octobre 2010, que « la France détient un record mondial... Personne n'est capable d'égaler notre performance en matière de non ouverture des bibliothèques ! »⁶¹. Une déclaration que viennent appuyer, quatre ans plus tard, les données chiffrées émises par l'ONG, comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous. Elles révèlent qu'« À Copenhague, à Amsterdam, les bibliothèques publiques frôlent les 100 heures d'ouverture hebdomadaire contre 30 heures en moyenne en France, 40 h dans les plus grandes villes. »⁶².

58 CLAUS Baladine (1), mail du 21 octobre 2015

59 « Bibliothèques Sans Frontières œuvre pour le développement économique et humain en venant en appui à des bibliothèques dans plus de 20 pays dans le monde. », <http://ouvronslesbiblio.wesign.it/fr>

60 AUDRERIE Sabine, 9 janvier 2014, <http://www.la-croix.com>

61 FNCC, avril 2011, <http://www.fncc.fr>

62 OUVRONSLESBIBLIO, <http://ouvronslesbiblio.wesign.it/fr>

Ville	Total hebdo	Heure fermeture la plus tardive	Fermeture méridienne	Jour de fermeture	Ouverture lundi	Ouverture Dimanche
Amsterdam	84h	22h	non	aucun	oui	oui
Boston	60h	21h	non	aucun	oui	oui
Breme	50h	19h	non	dimanche	oui	non
Copenhague	98h	22h	non	aucun	oui	oui
Helsinki	78h	22h	non	aucun	oui	oui
Londres (Idea Store)	71h	21h	non	aucun	oui	oui
New York	88h	23h	non	aucun	oui	oui
Rotterdam	58h	20h	non	aucun	oui	oui
Seattle	62h	20h	non	aucun	oui	oui
Stockholm	65h	21h	non	aucun	oui	oui
Stuttgart	72h	21h	non	aucun	oui	oui

Illustration 2 : Tableau d'ouverture des bibliothèques

© SILVAE, <http://www.bibliobsession.net>

Face à un tel constat, la problématique d'extension des horaires d'ouverture cristallise l'attention de nombreux politiciens. Le rapport de données d'activités 2013 des bibliothèques municipales dévoile qu'en moyenne une bibliothèque française est ouverte au public 14 h 20 par semaine⁶³. De plus, seulement 6 % des établissements le sont 30 h ou plus, pourcentage qui varie en fonction de la taille de la municipalité⁶⁴. Ainsi, la médiathèque Ormédo, avec ces 33 h 30 d'ouverture hebdomadaire⁶⁵, fait partie des 37 % qui ouvrent plus de 30 h par semaine pour les communes de 20 000 à 39 999 habitants⁶⁶. Par ailleurs, l'enquête Crédoc de 2005 révèle que pour 25 % des inscrits et 18 % des usagers non-inscrits les horaires d'ouverture représentent un frein à la fréquentation de la bibliothèque⁶⁷. Ainsi, les faibles amplitudes horaires des bibliothèques pénalisent de nombreuses catégories d'usagers, tels que les actifs, les étudiants ou les personnes ne partant pas en vacances, de bénéficier des différents services que propose l'établissement⁶⁸. Un répondant de l'enquête qualitative Crédoc en 2005 déclare ainsi que « les horaires [de la

63 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *op.cit.* 2015, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

64 *Ibid.*

65 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *op.cit.*, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.30

66 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *op.cit.*, 2015, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

67 MARESCA Bruno, *op.cit.*, 2007, p.143

68 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *op.cit.*, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.74

bibliothèque], ça correspond aux horaires de travail, ce n'est pas très pratique. »⁶⁹. En effet, les pauses méridiennes, les soirées et les week-end sont les instants, notamment pour les actifs, les plus adaptés pour se déplacer à la bibliothèque⁷⁰. Pourtant, il est rare que ces périodes de la journée correspondent aux plages d'ouverture des bibliothèques. Or, attirer de nouveaux publics n'en demeure pas moins l'objectif de chacun de ces établissements. Il apparaît donc impératif de réunir toutes les conditions possibles afin d'améliorer les services proposés aux usagers. L'une d'elles étant une meilleure adéquation des horaires d'ouverture plus en phase avec leurs rythmes de vie⁷¹. En effet, il ne s'agit pas « d'ouvrir pour ouvrir, mais ouvrir mieux » comme l'énonce Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, dans son rapport⁷². Il faut donc interroger les modes de vie de la population, questionner leurs besoins, afin de pouvoir leur offrir une amplitude d'ouverture plus en phase avec leurs disponibilités. Par ailleurs, l'enquête Crédoc de 2005 révèle que l'obligation de rendre les documents empruntés, dans un délai imparti, tout en tenant compte des heures d'ouverture de la bibliothèque était vécue comme une véritable contrainte⁷³. Afin d'y pallier, la mise en place de « boîte de retour » devrait être systématisée. En effet, il s'agit d'un dispositif simple facilitant la restitution des documents quelle que soit l'heure⁷⁴. À la médiathèque Orméo, la boîte de retour est très utilisée, particulièrement en soirées, les matins avant l'ouverture et le week-end, montrant toute l'efficacité du procédé⁷⁵.

Quand on évoque la problématique d'extension des horaires d'ouverture apparaît inexorablement la question du travail le dimanche. Relevant d'une double symbolique, jour de repos dans la religion et acquis social, la remise en cause de ce jour, qui s'est imposé comme chômé dans les mentalités, soulève de nombreux débats⁷⁶. Ainsi, l'ouverture le dimanche de la médiathèque Orméo a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du comité consultatif qui a été créé à l'occasion de la construction de l'établissement⁷⁷. Néanmoins, l'ouverture dominicale présente un véritable attrait. En effet, elle participerait à une hausse de la

69 MARESCA Bruno, *op.cit.*, 2007, p.143

70 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *op.cit.*, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.75

71 PERRIN Georges, 2008, p.24

72 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.65

73 MARESCA Bruno, *op.cit.*, 2007, p.144

74 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.53

75 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *op.cit.*, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.32

76 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.46

77 CLAUS Baladine (4), entretien téléphonique du 19 novembre 2015, *op.cit.*

fréquentation et du nombre de prêts, tout en favorisant la diversification des publics⁷⁸. Ainsi, alors qu'il y est souvent difficile d'harmoniser les disponibilités des différents membres d'une même famille, ouvrir le dimanche leur offre l'opportunité de se déplacer ensemble à la bibliothèque⁷⁹. Il ne faut cependant pas oublier qu'en offrant une ouverture dominicale, le temps libre de la majorité de la population devient un temps contraint pour les bibliothécaires⁸⁰. Les instances politiques se doivent ainsi d'établir un système de compensation pour ces heures supplémentaires⁸¹. L'indemnité forfaitaire à 0,74 euros de l'heure peut néanmoins constituer un frein à l'ouverture dominicale souligne Sylvie Robert⁸². Par ailleurs, le recours à l'emploi étudiant apparaît être une solution à envisager. Associés à l'accueil du public, leur niveau de rémunération évite d'alourdir les coûts budgétaires tout en offrant à la population de meilleures conditions d'accès qui répondent à leurs disponibilités⁸³. Les longues discussions du comité consultatif ont finalement abouti à l'ouverture de la médiathèque Ormédo 24 dimanches par an de 10 h à 13 h de septembre à fin mai⁸⁴. Il a ainsi été décidé que les bibliothécaires travaillant le dimanche perçoivent une prime de 20 euros par mois et une récupération en interne du temps de travail. De plus, quatre étudiants, embauchés en tant que vacataires, viennent assister les professionnels le week-end, par roulement de deux, dans leurs missions d'accueil et de rangement⁸⁵. Première médiathèque en Loire-Atlantique à ouvrir le dimanche⁸⁶, Ormédo enregistre, durant cette période qui ne représente que 5 % de ses heures d'ouverture annuelle, 20 % de ses entrées et 10 % de ses prêts⁸⁷.

Ainsi, la problématique des horaires d'ouverture apparaît aujourd'hui un enjeu primordial. La nécessité est d'autant plus importante pour les bibliothèques troisième lieu qui, par leur appellation même, ont vocation à être des espaces d'échanges, de partage, de mixité sociale... Les bibliothèques troisième lieu sont donc, par nature, des établissements présentant une large amplitude horaire afin de s'adapter aux disponibilités de la population dans sa globalité.

78 PERRIN Georges, *op.cit.*, 2008, p.14-15

79 PERRIN Georges, 2014, p.39

80 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.47

81 PERRIN Georges, *op.cit.*, 2008, p.18

82 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.55

83 AROT Dominique, 2012, p.37

84 CLAUS Baladine, novembre 2015

85 *Ibid.*

86 BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *op.cit.*, 2015, <http://www.youscribe.com>, p.29

87 CLAUS Baladine, *op.cit.*, novembre 2015

2 Un espace de socialisation privilégié

Plus qu'un ancrage physique privilégié, c'est un changement de paradigme qui s'opère avec le concept de bibliothèque troisième lieu. Alors que les collections constituaient le centre des bibliothèques traditionnelles, les usagers sont à présent au cœur de ce nouveau modèle. Ainsi, les bibliothèques troisième lieu ne sont plus ces « temple du savoir » à l'image austère mais des lieux ouverts, chaleureux et conviviaux. La dimension sociale de ces établissements est d'autant plus primordiale que les autres lieux, ouvert à tous et sans objectif commercial, se raréfient⁸⁸.

2.1 Un lieu d'échanges et de partage

Si l'accès aux savoirs est facilité par les nouvelles technologies et l'avènement d'Internet, utiliser ces ressources en ligne n'induit pas d'échanges directs entre individus. Sherry Turkle, professeure au département de science, technologie et société du MIT, observe ainsi que « nous attendons davantage de la technologie et accordons moins de temps et d'importance aux relations humaines en chair et en os. »⁸⁹. La dimension sociale, placée au cœur du concept des bibliothèques troisième lieu, revêt donc une importance particulière : permettre aux individus de développer du lien social.

2.1.1 Un espace de vivre ensemble entre les usagers

Afin d'être cet espace « de vivre ensemble », les bibliothèques, bâties autour du concept de troisième lieu, offrent un cadre chaleureux et confortable à l'atmosphère agréable⁹⁰. L'objectif est que chaque individu se sente le bienvenu dans ces lieux, créant chez lui le sentiment d'être « comme à la maison », le poussant à prolonger son séjour à la

88 CALENGE Bertrand, *op.cit.*, 2015, p.121

89 COLLARD Nathalie, 24 février 2011, <http://www.lapresse.ca>

90 DELARBRE Clémence, *op.cit.*, 18 août 2014, <http://www.rue89lyon.fr>

bibliothèque⁹¹. À juste titre, Ray Oldenburg souligne ainsi que le troisième lieu fait directement concurrence au premier lieu, c'est-à-dire le foyer⁹². Dans cette approche, la bibliothèque passe ainsi d'espace à vocation purement documentaire, centré autour des collections, à un lieu de vie où les usagers en constituent le cœur⁹³. Ce n'est donc plus aux usagers de s'adapter à l'institution mais bien à l'institution d'essayer de répondre aux diverses attentes de la population⁹⁴. En effet, la bibliothèque s'adresse à des individus omnivores aux aspirations multiples qu'il faut satisfaire⁹⁵. Un usager peut ainsi ressentir le besoin d'échanger avec ses pairs à certains moments ou au contraire de retrouver son autonomie à d'autres⁹⁶.

En tant que service public, les bibliothèques ont donc un rôle primordial à jouer comme espace de socialisation et de cohésion sociale. Néanmoins, afin d'attirer la population entre ses murs, elles doivent pouvoir répondre aux attentes multiples et contradictoires des usagers tels que le silence, l'anonymat mais également le besoin d'échanger, de débattre ou de se détendre⁹⁷. Tout l'enjeu pour les bibliothèques troisième lieu réside ainsi dans la nécessité de faire cohabiter ces différents usages sans en chasser un autre⁹⁸. L'aménagement interne de la bibliothèque va constituer un élément essentiel pour y répondre. Pierre Franqueville, programmiste, déclare que, dans cette optique, il est important de s'affranchir des différents types de documents⁹⁹. Il faudrait préconiser une organisation spatiale en fonction des pratiques, comme la lecture, l'étude ou la musique, ou des ambiances, tels que le silence, un bruit de fond toléré ou une zone de socialisation. La logique du « zoning » va ainsi permettre d'aménager les espaces de la bibliothèque selon les divers usages du public¹⁰⁰. Par ailleurs, le choix du mobilier tient un rôle essentiel car c'est lui qui, implicitement, va déterminer les règles de vie au sein de chaque espace¹⁰¹.

91 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.169

92 SERVET Mathilde, *op.cit.*, 2009, p.24

93 CHAPDELAINE Vincent, 2013, <http://www.acfas.ca>

94 POISSENOT Claude, 2009, p.31

95 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.32

96 *Ibid.*

97 DELARBRE Clémence, *op.cit.*, 18 août 2014, <http://www.rue89lyon.fr>

98 PETIT Christelle, *op.cit.*, 2012, p.204

99 DELARBRE Clémence, *op.cit.*, 18 août 2014, <http://www.rue89lyon.fr>

100 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.40-41

101 DAUPHIN Émilie, juillet 2013, <http://bbf.enssib.fr>

En premier lieu, un espace dédié à l'étude peut être aménagé. Effectivement, « le seul fait de venir à la bibliothèque, y compris pour une activité individuelle, relève de l'activité de socialisation »¹⁰². Cette zone va ainsi être dominée par une atmosphère studieuse et calme où la norme du silence y sera indispensable. La création de tel lieu peut se traduire par l'élaboration d'une salle d'étude, pour le travail en solitaire, et de boxes vitrés insonorisés dispersés dans l'ensemble de l'établissement, pour le travail en groupe qui va nécessairement induire des échanges. La conception de ces environnements implique un mobilier adapté telles que des tables, des chaises mais aussi des prises électriques pour les ordinateurs portables des usagers. Cependant, la mise en place de ces espaces dédiés à l'étude ne doit pas empêcher les usagers de s'approprier d'autres lieux de la bibliothèque avec leur logique de travail¹⁰³. À Orméo, aucun environnement n'est dédié à cet usage spécifique. Les individus souhaitant étudier à la médiathèque investissent alors les tables installées le long des vitres du bâtiment ou parmi les collections. Bien que n'offrant pas un cadre totalement silencieux, cette façon d'accueillir les usagers en quête de cet usage a l'avantage de proposer une ambiance d'étude plus détendue et confortable¹⁰⁴.

Afin de répondre aux autres attentes des individus omnivores auxquels s'adresse la bibliothèque, des espaces de détente et de socialisation sont à aménager. Ces environnements supposent un cadre agréable et accueillant avec un nombre de places assises suffisamment important. Pour une zone de détente notamment, il est essentiel que les fauteuils soient mobiles, donc légers. Les usagers pourront alors s'approprier les lieux en les déplaçant à l'endroit de leur choix. De plus, des environnements plus clos seront à créer. Par exemple, à travers des fauteuils isolés, disséminés à travers la bibliothèque, tournant le dos au centre plus animé du bâtiment¹⁰⁵.

102 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.67

103 *Ibid.*, p.39

104 POISSENOT Claude, 2015, <http://www.leseforum.ch>

105 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.63

Comme l'illustre la photographie ci-contre, de telles zones ont été aménagées à la médiathèque Ormédo. Offrant par ailleurs un accès à de la musique téléchargeable, ces environnements permettent aux usagers de s'isoler momentanément des autres. La conception même de certains espaces au sein de la bibliothèque peuvent conférer une atmosphère plus confinée et intimiste. C'est le cas de l'espace manga et revue à Ormédo qui crée un lieu propice à la détente solitaire tout en gardant une ouverture avec le reste de l'établissement.



© Photographie Aurore Bernard

*Illustration 3 :
Espace plus intime à Ormédo*

Les environnements dédiés à la socialisation supposent quant à eux une disposition différente des places assises. Leur implantation doit ainsi favoriser les interactions entre les usagers¹⁰⁶. Des groupements de sièges seront alors à envisager au sein même des collections comme le montre l'illustration 4, mais également dès le hall d'entrée. En effet, cet espace est « perçu comme un point de rendez-vous, un espace de rencontre, un lieu d'attente de l'autre »¹⁰⁷. Ainsi, comme le montre la photographie 5, la médiathèque Ormédo accueille ses usagers avec des canapés au design contemporain. Situés à proximité des bandes dessinées, des mangas et des magazines, ils peuvent remplir à la fois une fonction de détente et de socialisation.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.66

¹⁰⁷ PETIT Christelle, *op.cit.*, 2012, p.81



© Photographie Aurore Bernard

Illustration 4
Espace de socialisation
parmi les collections



© Photographie Aurore Bernard

Illustration 5
Canapés design du hall
de la médiathèque

De plus, l'intégration d'un espace « café », considéré comme le troisième lieu par excellence par Ray Oldenburg¹⁰⁸, au sein de la bibliothèque lui permet de prolonger sa mission sociale. La mise en place d'un distributeur de boissons avec des tables et des chaises offre une atmosphère idéale pour accueillir les échanges entre les usagers¹⁰⁹. Si l'aménagement du coin « Bistrot » de la médiathèque Ormédo, comme l'illustre la photographie ci-contre, a fait débat dans le comité consultatif, sa présence apparaît aujourd'hui normale souligne Baladine Claus, directrice de l'établissement¹¹⁰.



© Photographie Aurore Bernard

Illustration 6 :
Le coin « Bistrot » d'Ormédo

108 SERVET Mathilde, *op.cit.*, 2009, p.22

109 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.67

110 CLAUS Baladine (4), entretien téléphonique du 19 novembre 2015, *op.cit.*

2.1.2 La nouvelle place du bibliothécaire

Ainsi, des échanges peuvent se tisser entre les usagers mais également entre les usagers et le personnel¹¹¹. Le bibliothécaire va en effet remplir une fonction de socialisation de manière indirecte en habitant ce lieu ouvert à l'ensemble de la population. Que ce soit lors d'une transaction de prêt ou de retour ou entre les rayonnages de l'établissement, la mise en place d'une conversation peut s'amorcer¹¹². De la même façon que l'aménagement de l'espace participe au développement des échanges entre les usagers, il va là aussi jouer un rôle essentiel. Le hall doit ainsi être une zone ouverte et accueillante qui incite les visiteurs à entrer. Pouvant être perçue comme un frein à la fréquentation de la bibliothèque, la banque d'accueil doit donc être plus modeste et plus discrète afin de ne pas impressionner le public potentiel¹¹³. Placée en retrait ou sur un côté, elle ne constituera pas une entrave à la progression des individus¹¹⁴. Plus encore, c'est la configuration même de la banque d'accueil qui peut être repensée. En effet, la conception traditionnelle induit une relation hiérarchisée entre d'un côté le bibliothécaire, assis et disposant seul des informations qui s'affichent sur son écran d'ordinateur, et de l'autre l'utilisateur, debout devant le bibliothécaire dans une attitude de sollicitation¹¹⁵. Il faudrait alors envisager de remplacer les banques d'accueil imposantes par des îlots informatifs en utilisant des tables rondes¹¹⁶. Le choix de ce mobilier permet ainsi au bibliothécaire et à l'utilisateur d'être côte à côte afin d'établir un rapport d'égal à égal plus propice à l'échange¹¹⁷.

Mettre en place une logique d'automatisation des transactions peut également favoriser les échanges entre le personnel et les usagers. En effet, l'une des principales raisons évoquées est la volonté de dégager du temps aux bibliothécaires en les libérant des tâches répétitives. Ainsi déchargés, ils peuvent se consacrer à des activités à plus forte valeur ajoutée et plus valorisantes telles que l'accueil ou les renseignements auprès du public¹¹⁸. Ce dispositif permet

111 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.67

112 *Ibid.*, p.68

113 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.121

114 VILLATZE Pascale, VOSGIN Jean-Pierre (*dir.*), *op.cit.*, 2011, p.154

115 JANIN Pierre-Henri, 2013, p.30

116 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.165

117 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.52

118 JANIN Pierre-Henri, *op.cit.*, 2013, p.61

donc d'envisager un personnel plus mobile allant à la rencontre du public, l'accompagnant et le conseillant à travers les rayonnages¹¹⁹. La mise en place de deux automates de prêt et de retour à la médiathèque Ormédo avait ainsi pour objectif de remplir cette mission¹²⁰. Par ailleurs, l'automatisation des transactions peut répondre à d'autres attentes. La régulation des flux peut être envisagée¹²¹ ou, comme c'est le cas à Ormédo, la volonté d'encourager l'autonomie et la liberté des usagers en garantissant la confidentialité de ses emprunts. Baladine Claus déclare ainsi que « *Le suicide français* d'Eric Zemmour, très controversé, est le troisième documentaire le plus emprunté dans nos murs en 2015 »¹²². L'installation des automates à la médiathèque Ormédo a su répondre à l'ensemble des objectifs visés. Néanmoins, le gain de temps libéré pour les bibliothécaires est à nuancer car aucune étude chiffrée n'a été réalisée. De plus, il faudrait prendre en compte le temps consacré par le chargé de ressources numériques pour configurer les automates¹²³ ainsi que les travaux et manipulation liés à l'entretien des machines¹²⁴. À Ormédo, il a été décidé de conserver une banque d'accueil, ce qui permet au public de choisir librement entre le personnel et les automates. Il s'agit d'une possibilité indispensable pour Baladine Claus notamment pour les personnes âgées qui ont parfois du mal avec les automates¹²⁵. Néanmoins, une telle organisation ne permet pas de libérer les agents de manière optimale, les transactions automatisées n'excédant pas, ou très difficilement, les 50 %¹²⁶. Cette affirmation peut cependant être nuancée puisque le succès semble incontestable à la médiathèque Ormédo où 90 % des transactions s'effectuent sur les automates¹²⁷. Bertrand Calenge s'interroge ainsi sur l'utilité des bibliothécaires au sein de ces nouvelles structures¹²⁸.

Pourtant, bien que leur rôle évolue, leur présence demeure indispensable. Il ne va alors plus consister à conserver les collections et à maintenir le silence et le calme dans l'établissement mais à renseigner et guider le public, servant de médiateur entre lui et les

119 *Ibid.*, p.31

120 CLAUS Baladine (2), mail du 19 janvier 2016.

121 JANIN Pierre-Henri, *op.cit.*, 2013, p.21

122 CLAUS Baladine (2), mail du 19 janvier 2016, *op.cit.*

123 *Ibid.*

124 JANIN Pierre-Henri, *op.cit.*, 2013, p.36

125 CLAUS Baladine (2), mail du 19 janvier 2016, *op.cit.*

126 JANIN Pierre-Henri, *op.cit.*, 2013, p.24

127 CLAUS Baladine (2), mail du 19 janvier 2016, *op.cit.*

128 CALENGE Bertrand, *op.cit.*, <https://bccn.wordpress.com>

collections¹²⁹. Afin de développer cette mission dans les meilleures conditions, il semble primordial que l'organisation interne de la bibliothèque favorise le travail de « front-office », soit le contact au public¹³⁰. Le décroisement de l'espace va également faciliter la visibilité des agents ainsi que leur réactivité et leur mobilité en offrant des perspectives dégagées¹³¹. En effet, dans ce nouveau rôle le bibliothécaire n'est plus statique derrière son bureau mais doit aller à la rencontre des usagers qui apparaissent en difficulté. Devant faire preuve d'écoute et de pédagogie, il doit connaître l'ensemble des ressources et services mis à disposition dans l'établissement afin d'accompagner au mieux l'utilisateur dans ses choix¹³². Le bibliothécaire n'est pas là pour juger ou pour délivrer un savoir mais bien pour accompagner le visiteur¹³³. Il doit donc veiller à soumettre plusieurs propositions donnant à l'utilisateur la possibilité d'en discuter et de choisir sa préférence¹³⁴.

2.2 *Lutter contre l'exclusion sociale*

2.2.1 **Vers une démocratisation culturelle**

La conception de la culture dite légitime trouve son origine au XVIII^e siècle avec les penseurs des Lumières qui avaient pour objectif d'éclairer la population¹³⁵. Volontairement ou non, les bibliothèques traditionnelles se sont construites autour de cet héritage faisant de la prescription une de leurs missions premières. Les bibliothécaires inscrivent ainsi leur politique documentaire dans cette logique d'éducation du public opérant une rupture avec leurs attentes¹³⁶. En effet dans cette optique, leur rôle n'est pas de satisfaire l'ensemble des demandes des usagers mais au contraire de leur soumettre des choix de qualité¹³⁷. La représentation élitiste de la culture par certains bibliothécaires peut donc être un frein à la

129 JACQUET Amandine, *op.cit.*, 2015, p.166

130 CALENTE Bertrand, *op.cit.*, 2015, p.59

131 PERRIN Georges, *op.cit.*, 2014, p.20

132 ROBERT Sylvie, *op.cit.*, 2015, p.52

133 CALENTE Bertrand, *op.cit.*, 2015, p.74

134 *Ibid.*, p.70

135 SERVET Mathilde, *op.cit.*, 2009, p.45

136 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.11

137 *Ibid.*

proposition d'une offre plus en adéquation avec les goûts de la population¹³⁸. Cette dimension de prescription explique ainsi que dans l'image collective, et plus particulièrement des non-usagers, la bibliothèque soit perçue comme un lieu élitiste ne répondant pas à leurs attentes¹³⁹. Dans l'enquête Crédoc de 2005, les ouvriers mettent ainsi en avant, plus que la moyenne, le manque d'ouvrages à leurs goûts comme un obstacle à la fréquentation de l'établissement¹⁴⁰.

Il semble donc essentiel pour la bibliothèque troisième lieu de rompre avec cette image élitiste. Elle doit ainsi être à l'écoute des demandes diverses des publics hétérogènes. L'objectif est de proposer une offre documentaire diversifiée pouvant satisfaire toutes les générations et tous les milieux sociaux¹⁴¹. Cette idée de démocratisation culturelle n'est pas nouvelle. En effet, il est possible de retrouver cette dimension dans l'article 7 de la charte des bibliothèques datant de 1991.

« Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. ¹⁴²»

Tous les goûts doivent donc être respectés ce qui suppose de prendre en considération un contour plus commercial et prosaïque dans les choix des ouvrages. De la même façon, tous les types de lecture doivent être reconnus tels que la bande dessinée, les revues ou les écrans. En effet, si la bibliothèque a pour mission de promouvoir la lecture, elle se doit d'en accepter tous les aspects¹⁴³.

138 COUSIN-ROSSIGNOL Gwénaëlle, 2014, p.61

139 BERTRAND Anne-Marie, septembre 1998, <http://bbf.enssib.fr>

140 MARESCA Bruno, *op.cit.*, 2007, p.196

141 CALENGE Bertrand, *op.cit.*, 2015, p.65

142 CHARTE DES BIBLIOTHEQUES, <http://www.enssib.fr>

143 POISSENOT Claude, *op.cit.*, 2009, p.28

À titre d'exemple, la bande dessinée est souvent considérée comme un sous-genre. En son sein, le manga peine à trouver sa place et à faire valoir sa légitimité dans les bibliothèques¹⁴⁴. Pourtant, son poids éditorial apparaît conséquent. D'après l'Institut GfK, le manga représente, en 2014, 21 % de l'activité du marché de la bande-dessinée et 33 % des volumes vendus. Des pourcentages en hausse par rapport à l'année 2013¹⁴⁵ mais qui ne suffisent pas à effacer les préjugés. Nés d'erreurs dans la programmation du Club Dorothée à la fin des années 1980 ainsi qu'à une méconnaissance de la culture japonaise et de l'offre éditoriale, les idées préconçues persistent¹⁴⁶. Pourtant, proposer un rayon mangas participerait à ce mécanisme de démocratisation culturelle visant à répondre aux attentes de l'ensemble de la population.

Ainsi à la médiathèque Ormédo, comme le montre la photographie ci-contre, un important rayon mangas a été mis en place. Composé en tout et pour tout de 780 mangas pour les jeunes et de 489 mangas pour les adultes, il a pour objectif, outre d'attirer les adolescents, de répondre à la demande¹⁴⁷.



© Photographie Aurore Bernard

*Illustration 7 :
Espace manga à Ormédo*

Plus que de répondre aux attentes multiples des usagers afin que chacun puisse trouver un ouvrage à son goût et ne soit pas exclu, il s'agit pour les bibliothèques de participer au partage de références communes. En effet, avant d'être des œuvres commerciales, certains titres sont devenus des références collectives. Les bibliothécaires doivent donc les assumer et les mettre en avant même s'ils ne répondent pas à leurs critères de « qualité »¹⁴⁸. Comme

144 BAUDOT Anne, 2009, <http://www.enssib.fr>, p.10

145 RTBF, 27 janvier 2015, <http://www.rtb.be>

146 BAUDOT Anne, *op.cit*, 2009, <http://www.enssib.fr>, p.10

147 CLAUS Baladine (3), mail du 23 janvier 2016

148 POISSENOT Claude, *op.cit*, 2009, p.29

le déclare Mathilde Servet, « c'est en attirant les gens par leurs centres d'intérêts qu'on leur fera découvrir autre chose »¹⁴⁹. Ainsi, ces titres vont permettre à la bibliothèque de manifester son appartenance au monde dans lequel elle évolue et de rompre avec son image élitiste¹⁵⁰.

2.2.2 Une diversification des services proposés

Outre une démocratisation culturelle dans l'élaboration des collections et des activités culturelles variées, la bibliothèque troisième lieu assure une mission citoyenne en diversifiant son offre de services. Elle va, par exemple, pouvoir proposer une action d'aide aux devoirs pour les jeunes en difficultés scolaires ou des programmes d'alphabétisation¹⁵¹. Une enquête menée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) montre ainsi qu'en 2012 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisées en France, sont atteintes d'illettrisme^{152 153}. Par ailleurs, 11,6 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont des sortants précoces en 2012, c'est-à-dire qu'ils ne disposent d'aucun diplôme ou uniquement du brevet des collèges et ne poursuivent aucune étude ou formation¹⁵⁴. Cependant, l'absence de diplôme va engendrer des difficultés d'insertion professionnelle, en accentuant le risque de précarité et de chômage, ainsi que d'insertion sociale, en augmentant le risque de pauvreté¹⁵⁵. En effet, trois ans après leur sortie du système scolaire, le taux de chômage chez les non-diplômés est estimé à 50 % contre 11 % pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur¹⁵⁶. Cet écart peut s'expliquer par le biais de la reconnaissance sociale accordée au diplôme qui permet ainsi d'accéder à une meilleure situation sur le marché du travail¹⁵⁷. Or le modèle économique sur lequel est fondé notre société actuelle met le travail au centre de la vie de chaque individu. Il est ainsi facteur d'intégration

149 OUEST FRANCE (2), 23 novembre 2015, p.8

150 POISSENOT Claude, *op.cit*, 2009, p.29

151 BUSACCA Aurélie, <http://mondedulivre.hypotheses.org>

152 ANLCI, <http://www.anlci.gouv.fr>

153 Illettrisme : « On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. », in ANLCI, www.anlci.gouv.fr

154 INSEE, 2014, p.63, <http://www.insee.fr>

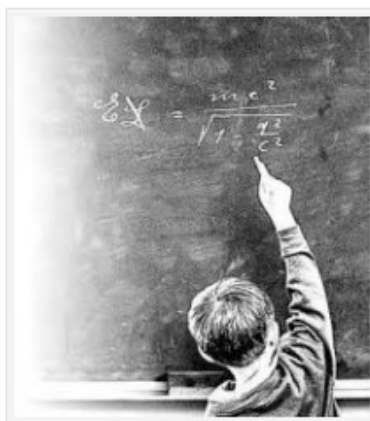
155 *Ibid.*, p.65

156 GOUVERNEMENT, <http://www.gouvernement.fr>

157 INSEE, 2014, *op.cit*, p.65, <http://www.insee.fr>

puisque exercer un emploi rémunéré constitue une forme de reconnaissance et d'existence sociale¹⁵⁸. Face à de tels constats il est aisé de comprendre l'utilité de la mise en place d'une telle action par les bibliothèques troisième lieu afin de lutter contre l'exclusion sociale. À la médiathèque Ormédo, un service d'aide aux devoirs a ainsi été mis en place. Piloté par Anita Rivière, directrice adjointe de la médiathèque, il a donné lieu à 32 séances en 2014 auprès de six enfants fidélisés et un septième qui vient ponctuellement. Le mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h, des bénévoles, notamment des enseignants à la retraite, animent et apportent leur aide aux élèves en difficulté¹⁵⁹. Mis en avant sur le site web de la médiathèque, ce service est principalement destiné aux collégiens, comme il est possible de le lire sur l'illustration ci-dessous. Anita Rivière souligne ainsi qu'ils ont pour volonté d'apporter leur pierre pour enrayer l'échec scolaire¹⁶⁰. En effet, le collège est considéré comme le « maillon faible » du système français puisque c'est souvent entre la sixième et la troisième, plus particulièrement la quatrième, que s'opère une baisse générale des résultats¹⁶¹.

Aide aux devoirs



Ormédo propose aux jeunes, en priorité aux collégiens, des ressources humaines et documentaires pour les aider à faire leurs devoirs. Cette aide aux devoirs est assurée par des intervenants bénévoles : lycéens, étudiants ou bien enseignants retraités. Les séances se déroulent le mercredi après-midi à la médiathèque de 14H30 à 16H.

Ce service est gratuit. L'inscription, obligatoire, peut être faite lors de la première séance à laquelle participe l'enfant. Il est possible de commencer l'aide aux devoirs à Ormédo à n'importe quel moment de l'année, ou de participer ponctuellement, en fonction des besoins.

© Capture d'écran Aurore Bernard du site web de la médiathèque Ormédo

*Illustration 8 :
Capture d'écran du site web d'Ormédo montrant le service
d'aide aux devoirs proposé*

158 FREYSSINET Jacques, 2004, p.45

159 MAIRIE D'ORVAULT (2), [2015], p.13

160 LANIEPCE Ludivine, 30 août, 2013, <http://www.presseocean.fr>

161 BEYER Caroline, 1 janvier 2015, <http://www.lefigaro.fr>

Inscrite comme mission dans le manifeste de l'Unesco¹⁶², les bibliothèques troisième lieu peuvent également mettre à disposition des services d'autoformation. Ces dispositifs, accessibles pour chaque individu inscrit à la bibliothèque, permettent à l'utilisateur d'évoluer à son rythme¹⁶³. En favorisant l'autonomie dans l'apprentissage, ces ressources peuvent être une solution pour certains individus de renouer avec la formation¹⁶⁴. Par ailleurs, en offrant la possibilité d'accéder à de nouvelles connaissances quel que soit le domaine, l'autoformation donne à l'individu l'opportunité de s'extraire d'un déterminisme social en enrichissant sa personnalité¹⁶⁵. L'autoformation peut ainsi répondre à trois besoins : la volonté de progresser professionnellement, la construction de soi et le besoin d'autonomie¹⁶⁶. Afin de répondre à leur mission sociale, les bibliothèques offrent ainsi de plus en plus souvent accès à un espace de e-learning¹⁶⁷. Alors que les logiciels d'entraînement au code de la route vont être inévitables, ceux de langues et de bureautique vont obtenir le plus de succès. Il est également possible de proposer des ressources d'autoformation pour s'améliorer sur des sujets très divers tels que l'art, la santé ou l'équilibre émotionnelle par exemple¹⁶⁸.

La médiathèque Ormédo met ainsi à la disposition de ses usagers deux sites de e-learning, Vodeclit¹⁶⁹, qui offre plus de 14 000 formations sur 400 logiciels¹⁷⁰, et Toutapprendre.com¹⁷¹, qui donne accès à des cours sur des domaines divers¹⁷². Leur utilisation marque une nette progression. Ainsi, Toutapprendre.com représente 1 206 sessions d'apprentissage en 2014 contre 335 en 2013. Les domaines les plus exploités y sont, tout d'abord, le soutien scolaire à 42,8 %, puis les langues étrangères à 20,5 % et le code de la route à 15,6 %. De son côté, Vodeclit représente à Ormédo 162 h 15 d'apprentissage en 2014 pour 138 utilisateurs avec

162 Le manifeste de l'Unesco met en avant comme mission de la bibliothèque publique de « soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux », in <http://www.unesco.org>

163 PÉRIGAUD Clotilde, 2014, p. 52

164 *Ibid.*, p. 53

165 *Idem.*, p. 51

166 CARRÉ Joël, 2008, pp. 13-14

167 BEUDON, 2009, p. 53

168 CARRÉ Joël, *op.cit.*, 2008, p. 53

169 Annexe 3

170 PÉRIGAUD Clotilde, *op.cit.*, 2014, p. 60

171 Annexe 3

172 PÉRIGAUD Clotilde, *op.cit.*, 2014, p. 60

455 connexions dans l'année, contre 27 h en 2013. Les cours les plus pratiqués concernent la maîtrise d'outils numériques tels que sur Word à 37 %, puis Libre Office Writer à 15 % et Windows 8 à 9 %¹⁷³.

Cette progression dans l'utilisation des logiciels d'autoformation mis en place à Ormédo souligne notamment le besoin de cours liés à l'informatique. Mission également inscrite dans le manifeste de l'Unesco¹⁷⁴, les bibliothèques troisième lieu sont donc parfaitement dans leurs fonctions sociales de lutte contre l'exclusion quand elles proposent à leurs usagers des cours d'informatique. En effet, la fracture numérique ne réside pas seulement dans les inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication¹⁷⁵. Des études ont ainsi montré la corrélation entre les difficultés d'accès et d'utilisation de ces nouvelles technologies et une forme d'exclusion sociale : l'exclusion numérique¹⁷⁶. Ainsi, à la médiathèque Ormédo, les cours d'informatique prennent deux formes distinctes. Tout d'abord, un parcours d'alphabétisation numérique destiné à un groupe de dix personnes a été instauré. Assuré par un employé de la ville et une vacataire de la bibliothèque, ces usagers apprennent, sur cinq demi journées consécutives, à utiliser un ordinateur. Dans un autre temps, une vacataire vient apporter, gratuitement et sans rendez-vous, une aide informatique personnalisée le vendredi après-midi¹⁷⁷.

Ainsi, de nombreux services annexes à l'offre documentaire traditionnelle peuvent être mis en place par les bibliothèques troisième lieu afin de répondre à leur mission sociale. Cependant, à trop vouloir diversifier les services proposés pour satisfaire les besoins multiples des usagers, une des limites souvent évoquée est la perte d'identité de la bibliothèque¹⁷⁸. Raison pour laquelle Mathilde Servet évoque la nécessité de bâtir l'offre en fonction du public et du territoire¹⁷⁹.

173 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.14

174 Le manifeste de l'Unesco met en avant comme mission de la bibliothèque publique de « faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique », in <http://www.unesco.org>

175 PÈRES-LABOURDETTE LEMBÉ Victoria, *op.cit.*, 2012, <http://www.enssib.fr>

176 VILLATZE Pascale, VOSGIN Jean-Pierre, 2011, p.167

177 CLAUS Baladine (2), *op.cit.*, mail du 19 janvier 2016

178 BUSACCA Aurélie, *op.cit.*, <http://mondedulivre.hypotheses.org>

179 OUEST FRANCE (2), *op.cit.*, 23 novembre 2015, p.8

3 Une nouvelle dimension culturelle

La bibliothèque troisième lieu affirme donc sa fonction de socialisation en offrant des espaces, des services et des collections pouvant répondre aux attentes et aux besoins divers des usagers. Néanmoins, afin d'être véritablement ce lieu de vie au cœur de la cité, il faut que les usagers, potentiels et réels, puissent se sentir impliqués afin de développer un sentiment d'appartenance pour l'établissement.

3.1 Favoriser le lien local

Dans cet objectif, la bibliothèque peut tisser un ensemble de partenariats avec des organismes et des institutions afin de mener des actions communes¹⁸⁰. Ces partenariats, « entre la bibliothèque et autre chose¹⁸¹ » pour reprendre l'expression de Dominique Lahary, peuvent être ponctuels, récurrents ou permanents. Ils vont ainsi permettre à la bibliothèque d'infuser le tissu social¹⁸² en favorisant son décroisement et sa visibilité pour l'ensemble de la population¹⁸³. Par exemple, la médiathèque Ormédo a accueilli, en 2014, 36 classes dont 14 étaient inscrites dans le cadre d'un partenariat avec le service culturel de la Ville. Les enfants ont pu à cette occasion assister à diverses animations telles que des expositions ou des représentations de spectacles à la médiathèque. Un partenariat avec le Relais des assistantes maternelles a également donné lieu à 35 accueils¹⁸⁴. Des partenariats avec des associations locales pour animer des activités peut également être envisagé. Ainsi, l'association Ludobug, créée en 2012 sous l'initiative de plusieurs orvaltais¹⁸⁵, organise régulièrement des soirées de jeux de société à Ormédo. On peut également citer le partenariat entre l'association orvaltaise BD à Bord, né de l'union de passionnés de bandes

180 HENRY Lucie, 2009-2010, p.38

181 *Ibid.*

182 CALENGE Bertrand, *op.cit.*, 2015, p.92

183 COUSIN-ROSSIGNOL Gwénaëlle, *op.cit.*, 2014, p.64, <http://www.enssib.fr>

184 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.11

185 LUDOBUG, <http://www.ludobug.fr/>

dessinées, et la médiathèque Ormédo qui a donné lieu à de nombreuses activités. Ainsi, sur quinze jours, se sont déroulés une exposition sur les étapes de fabrication d'un fanzine, des ateliers autour de la création d'un storyboard et des techniques du crayonné et une rencontre avec les membres de l'association¹⁸⁶.

Une autre manière pour les bibliothèques d'introduire le tissu social est de faire appel à des bénévoles. Néanmoins, dans les villes de 100 000 à 200 000 habitants, cet usage demeure marginal puisque seulement 16 % des bibliothèques y ont recours¹⁸⁷. Les bénévoles étant des citoyens ils constituent pourtant pour la bibliothèque une forme d'ancrage dans le ville. En effet, pouvant déjà être impliqués dans des associations locales, ils contribuent à donner à l'établissement une image plus ouverte et de proximité¹⁸⁸. La médiathèque Ormédo encourage donc le bénévolat en le mettant en avant sur son site web comme un moyen pour les habitants de participer à la vie de la structure. Aujourd'hui, ce sont 25 bénévoles qui assistent les bibliothécaires dans les trois structures qui composent le réseau d'Orvault¹⁸⁹. Ainsi, la présence des agents ne doit pas être un frein au déploiement du bénévolat. De la même façon, les bénévoles ne doivent pas être une alternative à l'embauche d'un bibliothécaire¹⁹⁰. Au contraire, les deux parties doivent être complémentaires afin de contribuer au développement des bibliothèques comme lieu de vie¹⁹¹. Afin de cadrer cette collaboration et qu'elle puisse se dérouler dans les meilleures conditions, une charte des bénévoles peut être mise en place¹⁹². Elle formalisera ainsi les engagements du bénévole en terme de droits et de devoirs¹⁹³. Avoir recours au bénévolat permet donc à la bibliothèque de mieux s'intégrer au cœur de la ville. Il va aussi permettre de développer de nouvelles actions en utilisant les compétences de chacun. « Aujourd'hui le bénévolat ce n'est [donc] plus simplement offrir son temps mais c'est partager ses compétences¹⁹⁴. » Le bénévolat contribue de cette manière à l'épanouissement personnel du bénévole et participe donc à sa socialisation¹⁹⁵.

186 ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (1), Septembre-Décembre 2014, p.7

187 BPCOHESIONSOCIAL, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com>

188 XAVIER Galaup, 2007, p.51

189 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.4

190 BDP DU CALVADOS, <http://bdp.calvados.fr>

191 *Ibid.*

192 Voir annexe 4

193 BPCOHESIONSOCIAL, *op.cit.*, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com>

194 BDP DU CALVADOS, *op.cit.*, <http://bdp.calvados.fr>

195 BPCOHESIONSOCIAL, *op.cit.*, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com>

3.2 Vers une nouvelle implication des usagers

À l'image des bénévoles qui représentent souvent l'ancrage de la bibliothèque dans la commune, il faudrait aller plus loin en proposant à l'ensemble des usagers, réels et potentiels, la possibilité de participer à l'élaboration des collections et des animations. La bibliothèque devient ainsi un espace de socialisation d'autant plus privilégié qu'il offre un cadre propice à la construction des individus comme citoyens. Intégrer les usagers dans la vie de l'établissement leur apporte ainsi une satisfaction personnelle et donne un certain sens à leur existence¹⁹⁶.

Pour les bibliothèques, la mise en place d'un carnet de suggestions et l'encouragement des dons de livres par les usagers sont ainsi des dispositifs simples à installer. En effet, aujourd'hui, les dons vont représenter « un élément important des activités des bibliothèques en matière de développement des collections¹⁹⁷. » Cependant, il est nécessaire pour l'établissement d'établir des instructions à fournir aux usagers. Ces recommandations, pouvant notamment être accessibles sur le site web de la bibliothèque, vont ainsi leur expliquer la démarche à suivre et les documents acceptés dans le cadre des dons¹⁹⁸. Ainsi, comme l'illustre la capture d'écran ci-après, la médiathèque Ormédo communique à son public, via son site internet, les indications utiles à la procédure de dons. Ainsi mis en valeur comme un moyen de participer à la vie du réseau, les dons, nombreux et réguliers, ont représentés environ 2 000 ouvrages en 2014¹⁹⁹. Bien qu'ils génèrent une gestion lourde, en terme de temps notamment, la charte documentaire d'Ormédo précise que :

« la médiathèque du bourg accepte par principe les dons afin de valoriser la participation des utilisateurs à la vie de la bibliothèque. Un don ne signifie pas obligatoirement la mise en accès direct au public²⁰⁰. »

196 XAVIER Galaup, *op.cit.*, 2007, p.51

197 CASSELL Kay Ann (*et al.*), 2008, p.4

198 *Ibid.*, p.7

199 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.5

200 MAIRIE D'ORVAULT (3), 2013, p.8

Ainsi, ce ne sont finalement que 167 livres qui ont intégré les collections. Une autre partie va être valorisée dans la « Bonne Pioche », un présentoir à l'entrée de la médiathèque, où les usagers peuvent s'emparer de manière définitive d'un ouvrage, CD ou DVD s'y trouvant. Enfin certains vont également être redistribués entre différents établissements tels que l'Établissement pénitentiaire pour Mineurs d'Orvault ou la Bibliothèque associative George-Sand²⁰¹.

Le don :

Nous acceptons les dons de livres (documentaires ou fictions). Nous acceptons toutes sortes de documents sauf : les encyclopédies, les sélections du Reader's Digest, les revues trop anciennes, les cassettes VHS ou audio, les vinyls.

Vous avez encore des livres à donner ?

2 cas de figure :

– soit ils sont en grande quantité : appelez directement notre partenaire l'Air Livre pour savoir comment leur donner.

Nantes Ecologie, 3 bis rue Prémion, à NANTES Tel: 02 40 47 18 27 Mail: nantes.ecologie@free.fr

Vous pouvez également les porter à la déchetterie d'Orvault, Rue René Panhard Site de l'espérance Tél : 02 40 63 06 76 (de 10h à 17h du lundi au samedi) où les livres sont pris en charge par la Ressourcerie de l'île qui leur donne une nouvelle vie.

– soit vous n'en avez pas beaucoup mais ils sont récents (moins de 5 ans) : vous pouvez nous les apporter, nous les mettrons en bibliothèque ou en bonne pioche.

© Capture d'écran Aurore Bernard du
site web de la médiathèque Ormédo

Illustration 9 :

Capture d'écran du site web d'Ormédo montrant l'encouragement aux dons

Par ailleurs, comme le déclare l'article 12 du règlement intérieur de la médiathèque :

« Un espace de suggestions d'achat est mis à la disposition des lecteurs sur le site Internet du réseau et sur des classeurs disponibles en bibliothèque. La bibliothèque prend note de chaque suggestion mais se réserve le droit d'acquérir ou non les documents demandés en fonction de sa politique d'acquisition. Une réponse sera apportée systématiquement²⁰². »

201 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit*, [2015], p.5

202 MAIRIE D'ORVAULT (4), novembre 2015, p.2

Que ce soit à travers les dons ou le cahier de suggestions, le bibliothécaire conserve le contrôle de ses collections en effectuant un tri selon ses critères²⁰³. L'utilisateur occupe ainsi seulement une posture de participant. Il faudrait donc envisager d'aller plus loin dans l'intégration du public en favorisant une démarche de co-construction.

Une collection ayant de valeur que si elle rencontre son public, la co-construire signifie de ne plus être dans une logique verticale. En effet, les usagers ne peuvent alors y interférer que de façon minimale²⁰⁴. Il faut donc renverser son processus d'élaboration. Le bibliothécaire ne doit plus essayer d'anticiper les demandes potentielles du public mais au contraire la construire avec lui dans une démarche commune²⁰⁵. La co-construction des collections avec les usagers peut par exemple prendre la forme de recommandations entre lecteurs. Ces avis, épinglés à la couverture des livres, sont particulièrement appréciés par les autres lecteurs. En effet, ils sont souvent jugés plus en adéquation avec leur goût que les suggestions des bibliothécaires estimées plus élitistes²⁰⁶. Silvère Mercier évoque également la possibilité de fusionner les offices que reçoivent les bibliothécaires et les clubs de lecture. Cette union permettrait d'instaurer un rendez-vous régulier entre professionnels et amateurs pour échanger et débattre autour de titres récemment publiés²⁰⁷. À la médiathèque Orméo, le « Club Dire Lire » a pour vocation première de réunir des lecteurs pour échanger, confronter leur point de vue et faire découvrir des ouvrages qu'ils ont aimé²⁰⁸. Néanmoins, même si cette dimension demeure marginale, les usagers qui composent ce groupe peuvent être amenés à lire les offices de la médiathèque, participant ainsi à l'élaboration des collections dans une démarche collaborative²⁰⁹. En mettant en place cette logique de co-construction il ne s'agit en aucun cas de vouloir la disparition des bibliothécaires. Au contraire, son rôle reste primordial car il est le seul à détenir une vision d'ensemble des collections et des publics que la bibliothèque dessert²¹⁰.

203 BRETON Élise, 2014, p.26

204 *Ibid.*, p.29

205 *Idem.*, 2014, p.28

206 *Ibidem.*, 2014, p.41

207 MERCIER Silvère, <http://www.bibliobsession.net>

208 ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (2), Janvier-Juin 2016, p.5

209 CLAUS Baladine, entretien téléphonique du 19 novembre 2015, *op.cit.*

210 BRETON Élise, *op.cit.*, 2014, p.53

Il est également possible d'intégrer les usagers dans la conception des animations. Cette démarche leur offre ainsi l'opportunité de s'exprimer grâce à la bibliothèque²¹¹. Le projet culturel de la médiathèque souligne ainsi que :

« les lecteurs doivent être considérés comme des animateurs potentiels d'ateliers, de conférences, de diaporamas. Les talents de nos lecteurs, leurs passions peuvent être partagés avec le reste de la population, ce qui permet de changer l'image de la bibliothèque, de tisser du lien social...²¹². »

Également mis en avant sur le site internet de l'établissement, la participation des usagers dans l'élaboration de projets culturels est encouragée comme le montre l'illustration ci-dessous. Ainsi, aujourd'hui, de nombreuses animations sont assurées par des particuliers. Il est, entre autre, possible de citer Jean-Pierre Boistel, tailleur de pierre orvaltais et spécialiste du Moyen-Âge, qui vient aborder lors d'une rencontre d'une heure et demie son métier et sa passion pour la pierre²¹³. Autre exemple, la venue de Yves Bréheret, auteur du livre *Petites histoires d'un gamin d'Orvault* qui, à travers des extraits de son œuvre et des photographies d'époque, évoque l'histoire de la commune au cours des années 1930 et 1940²¹⁴.

Vos projets :

Vous avez une idée d'animation (conférence, exposition...) ? Pourquoi ne pas nous la proposer ? Notre médiathèque permet d'accueillir diverses initiatives, qu'elles soient associatives ou de particuliers.

Pour tous ces aspects, n'hésitez pas à nous contacter. Que ce soit par mail, par téléphone ou directement dans nos établissements, nous vous répondrons avec plaisir ! »

Mail : reseaubibliotheques@mairie-orvault.fr

Tel : 02 51 78 98 60

*Illustration 10 :
Capture d'écran montrant l'encouragement aux initiatives des citoyens*

© Capture d'écran Aurore Bernard du site
web de la médiathèque Ormédo

211 XAVIER Galaup, *op.cit.*, 2007, p.38

212 MAIRIE D'ORVAULT (1), *op.cit.*, 2013, p.13

213 ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (2), Janvier-Juin 2016, p.12

214 ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (1), Septembre-Décembre 2014, p.13

Conclusion

Comme observé au début de ce rapport, une baisse du nombre d'inscrits en bibliothèque peut être constatée au cours de ces dernières années en France. À l'inverse, la construction de la médiathèque Ormédo, basée sur le concept de bibliothèque troisième lieu, a permis d'accroître le nombre d'abonnés. Elle enregistre ainsi une hausse de 33 % en 2014 par rapport à 2012, soit 400 personnes supplémentaires²¹⁵. Le taux de pénétration s'élève quant à lui à 16,8 % de la population, soit 9,6 % supérieur à l'année 2012. Par ailleurs, la médiathèque centralise 60 % des inscrits du réseau et 68 % des prêts²¹⁶, soit une augmentation de 16 %²¹⁷. Enfin, le taux d'utilisateurs non-inscrits fréquentant l'établissement est estimé à 40 %²¹⁸. L'ensemble de ces chiffres permettent donc de souligner l'attractivité de la médiathèque au sein de la ville. Ils montrent également que le service de lecture publique, bien que remis en question, a pourtant toute sa place et un véritable avenir notamment en adoptant le concept de troisième lieu.

En effet, dans ce modèle de bibliothèque, ce ne sont plus les collections qui sont au cœur de l'établissement mais bien le public auquel il s'adresse. Que ce soit en terme d'accessibilité horaire ou en diversifiant son offre culturelle et ses services, ces bibliothèques troisième lieu se construisent autour des utilisateurs qu'elles desservent. L'objectif étant de répondre à leurs attentes diverses. Baladine Claus déclare ainsi que « toutes les bibliothèques devraient être troisième lieu. [...] C'est un lieu où tous les utilisateurs vont trouver leur place²¹⁹. » En changeant de paradigme, ces nouvelles structures assument donc pleinement leur fonction de socialisation qu'elles peuvent exercer au sein de la ville. Cette mission devient même un de ses piliers centraux. La bibliothèque se transforme ainsi en un espace ouvert, accueillant et confortable, où les utilisateurs peuvent échanger, débattre, travailler ou bien encore s'amuser. Loin des bibliothèques traditionnelles à l'image austère, ces établissements sont donc de véritables lieux de vie.

215 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.6

216 Soit 106 843 en 2014

217 MAIRIE D'ORVAULT (2), *op.cit.*, [2015], p.6/9

218 *Ibid.*, p.6

219 CLAUS Baladine, entretien téléphonique du 19 novembre 2015, *op.cit.*

De plus, que ce soit à travers des partenariats avec des organismes locaux, des bénévoles ou en impliquant directement les citoyens dans une démarche co-constructive, la bibliothèque troisième lieu imprègne le tissu social. Un sentiment d'appartenance est alors favorisé, créant un lien privilégié entre le public et l'établissement. Alors que l'utilité des bibliothèques traditionnelles est questionnée, les structures troisième lieu participent à l'épanouissement personnel des individus et à leur construction en tant que citoyen. Ainsi, en étant plus en phase avec les besoins réels de la population, les bibliothèques troisième lieu apparaissent être une solution à l'avenir de la lecture publique en France.

Bibliographie

Ouvrages et monographies

CALENGE Bertrand, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2015, 147 p. (Collection Bibliothèques)

À l'heure où Internet offre de nouvelles possibilités d'accès aux savoirs et remet en cause la légitimité du bibliothécaire, cet ouvrage, au contraire, suggère son importance notamment à travers son rôle de médiateur.

FREYSSINET Jacques, *Le chômage*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, 122p.

JACQUET Amandine (*dir.*), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris, ABF, 2015, 200 p. (Collection Médiathèmes, n°14)

Cet ouvrage sur les bibliothèques troisième lieu, récemment publié, regroupe divers auteurs permettant de relever la vision de diverses personnes ressources sur ce thème. Illustré de nombreux exemples, ce livre aborde aussi bien le sujet de manière générale que par le biais d'entrées plus spécifiques.

MARESCA Bruno, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2007, 283 p.

Cet ouvrage évoque, notamment à travers l'enquête Crédoc 2005, le public des bibliothèques françaises. Devant l'ampleur prise par les outils numériques et Internet, il aborde l'attractivité de ces établissements de la lecture publique et leur devenir. Il souligne ainsi les divers freins que peuvent rencontrer les usagers et les non-usagers pour fréquenter ces lieux, notamment celui des horaires d'ouverture.

PERRIN Georges (*dir.*), *Ouvrir plus, ouvrir mieux : un défi pour les bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2014, 174 p. (La Boîte à outils, 31)

PETIT Christelle (*dir.*), *Architecture et bibliothèques. 20 ans de constructions*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, 216 p. (Collection Enssib 2012)

POISSENOT Claude, *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*, Voiron, Territorial Édition, 2009, 86 p. (Collection Dossier d'expert)

Bien que Claude Poissenot n'utilise jamais le terme de bibliothèque troisième lieu dans cet ouvrage, il n'en reste pas moins une référence sur ce sujet. En effet, il dresse le portrait d'une bibliothèque telle qu'elle pourrait l'être demain, soit un modèle plus en phase avec la population qu'elle souhaite desservir. On peut ainsi y retrouver des grands axes de réflexion de ce qui fonde le concept de bibliothèque troisième lieu, telle que la dimension sociale, l'aménagement des espaces, la volonté de répondre aux besoins des différents publics...

VILLATZE Pascale, VOSGIN Jean-Pierre (*dir.*), *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, 270 p.

Articles et revues

Tous les liens actifs et vérifiés le 02 février 2016

AUDRERIE Sabine, « Une pétition pour l'ouverture des bibliothèques la nuit et le week-end », *La Croix*, 9 janvier 2014, en ligne sur : <http://www.la-croix.com/Culture/Livres-Idees/Livres/Une-petition-pour-l-ouverture-des-bibliotheques-la-nuit-et-le-week-end-2014-01-09-1086972>

BAUDOT Anne, « Le manga en bibliothèque publique, un « mauvais genre » pour reconquérir les publics », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, mai 2010, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0062-011>

BERTRAND Anne-Marie, « Une estime lointaine, les non-usagers des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, septembre 1998, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0038-007>

BEYER Caroline, « Le nombre de « décrocheurs » scolaires a baissé », *Le Figaro*, 01 décembre 2015, en ligne : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/12/01/01016-20151201ARTFIG00153-le-nombre-de-decrocheurs-scolaires-a-baisse.php>

CHAPDELAINE Vincent, « Vers une bibliothèque participative », *Découvrir, le magazine de l'Afcas*, 2013, en ligne sur : <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/vers-bibliotheque-participative>

COLLARD Nathalie, « Nouvelles technologies : ensemble, mais seuls », *La Presse*, 24 février 2011, en ligne sur : <http://www.lapresse.ca/arts/medias/201102/24/01-4373421-nouvelles-technologies-ensemble-mais-seuls.php>

DAUPHIN Émilie, « La bibliothèque comme lieu de vie et non d'interdits », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, juillet 2013, en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-04-0040-009>

DELARBRE Clémence, « Jeux vidéo, café-restau et ambiance cosy : la bibliothèque deviendra un « troisième lieu », *Rue89Lyon*, 18 août 2014, en ligne sur : <http://www.rue89lyon.fr/2014/08/18/jeux-videos-cafe-restau-et-ambiance-cosy-la-bibliotheque-deviendra-un-troisieme-lieu/>

DOGLIANI Sergio, « Les Idea Stores, une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, janvier 2008, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013>

Cet article évoque le concept d'Idea Stores qui s'apparente à l'application du troisième lieu en Angleterre. La genèse du projet, son évolution et ses objectifs y sont abordés.

FNCC, « L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques », *La Lettre d'Echanges*, n°66, mi avril 2011, en ligne sur : http://www.fncc.fr/IMG/pdf/horairesv_des_bibliotheques_Anglet_Levalloisoooo.pdf

GIRARD Hélène, « L'ABF signe une « lettre ouverte aux candidats » aux élections municipales », *La Gazette des communes*, 12 mars 2014, en ligne sur : <http://www.lagazettedescommunes.com/223464/labf-signe-une-lettre-ouverte-aux-candidats-aux-elections-municipales/#lettre>

LAHARY Dominique, « Les bibliothèques au risque des politiques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, avril 2015 en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0054-006>

LANIEPCE Ludivine, Orvault : Du soutien scolaire à la médiathèque Ormédo », *Presse océan*, 30 août 2013, en ligne sur : <http://www.presseocean.fr/actualite/orvault-du-soutien-scolaire-a-la-mediatheque-ormdeo-30-08-2013-72454>

ORVAULT MA VILLE, « Une médiathèque du troisième type », *Orvault ma ville*, n° 56, avril 2013, en ligne sur : <http://issuu.com/orvault/docs/orvault-maville-56>

OUEST FRANCE (1), « Orvault : le projet de la future médiathèque du bourg se précise », *Ouest France*, 11 novembre 2011, en ligne sur : <http://www.ouest-france.fr/orvault-le-projet-de-la-future-mediatheque-du-bourg-se-precise-442173>

OUEST FRANCE (2), « Le nouveau visage des bibliothèques publiques », *Ouest France*, 23 novembre 2015, p.8

OURY Antoine, « L'architecture des bibliothèques évolue avec leurs services », *Actualité*, 17 août 2014, en ligne sur : <https://www.actualite.com/article/monde-edition/l-architecture-des-bibliotheques-evolue-avec-leurs-services/50702>

PÉRÈS-LABOURDETTE LEMBÉ Victoria, « La bibliothèque quatrième lieu, espace physique et/ou en ligne d'apprentissage social, un nouveau modèle de circulation des savoirs », *Agence Gutenberg 2.0*, 2012. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56998-la-bibliotheque-quatrieme-lieu-espace-physique-etou-en-ligne-d-apprentissage-social.pdf>

POISSENOT Claude, « Visages de l'avenir des bibliothèques », *Forumlecture.ch*, 2015, en ligne sur : http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2015_1_Poissonot.pdf

RTBF, « La BD et le manga en chiffres », *RTBF*, 27 janvier 2015, en ligne sur : http://www.rtbf.be/culture/litterature/detail_la-bd-et-le-manga-en-chiffres?id=8856950

SERVET Mathilde, « Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, juillet 2010, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

VALLON DES GARETTES, « Le projet Bourg-Garettés en phase chantier », *Vallon des Garettés*, n°6, Juin 2010, en ligne sur : http://www.nantes-amenagement.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHIER=1340293844565

WAHNICH Stéphane, « À quoi sert une bibliothèque ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, mars 2011, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0023-004>

Sitographie

Tous les liens actifs et vérifiés le 02 février 2016

ABF, http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/lettre_ouverte_elections_municipales_2014.pdf

ANLCI, <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national> [→ puis cliquez sur télécharger la plaquette chiffres édités en janvier 2013]

BDP DU CALVADOS, « Bénévoles et salariés : alliés ou adversaires ? » in BDP du Calvados, 19 février 2013, <http://bdp.calvados.fr/cms/accueilBDP/la-vie-des-bibliotheques/boite-a-outils/le-benevolat-en-bibliotheque/benevoles-et-salaries-allies-ou-adversaires.jsessionid=754335AE83825223B033F99616F24C04>

BPCOHESIONSOCIAL, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com/2015/06/2015-04-les-bc3a9nc3a9voles-et-la-lecture-publique-en-france.pdf>

BUSACCA Aurélie, « Bibliothèque et médiathèque troisième lieu », *in* Monde du livre, 18 mars 2013, <http://mondedulivre.hypotheses.org/1592>

CALENGE Bertrand, « La sidération du troisième lieu », *in* Bertrand Calenge : carnet de notes, 12 février 2012, <https://bccn.wordpress.com/2012/02/12/la-sideration-du-troisieme-lieu/>

CHARTRE DES BIBLIOTHÈQUES, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

GUILLAUD Hubert, « Construire la médiathèque... avec les habitants », *in* Le Monde, 20 février 2013, <http://lafeuille.blog.lemonde.fr/2013/02/20/construire-la-mediatheque-avec-les-habitants/>

Cet article met en avant la nécessité d'impliquer les habitants de la ville dès le début de la construction de la médiathèque afin de créer chez eux un sentiment d'appartenance et un réel intérêt pour l'établissement futur.

GOUVERNEMENT, « Ce qu'il faut savoir sur le décrochage scolaire », *in* gouvernement.fr, <http://www.gouvernement.fr/ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-decrochage-scolaire?55pushSuggestion=Teaser>

INSEE, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=if20

MERCIER Silvère, « Les bibliothèques participatives restent à inventer », *in* Bibliobsession, 2008, <http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/lesbibliotheques-participatives-restent-a-inventer/>

LUDOBUG, <http://www.ludobug.fr/>

OUVRONSLESBIBLIO, <http://ouvronslesbiblio.wesign.it/fr>

ROUSSEL Alain, « Les bibliothèques dans les politiques publiques locales », *in* Le Motif, <http://www.lemotif.fr/fr/actualites/agenda/on-y-etait/bdd/article/299>

VALLON DES GARETTES (1), « Les points clés du Projet », *in* <http://www.vallondesgarett.es.fr/les-points-cles/>

VALLON DES GARETTES (2), « Un site au cœur du bourg d’Orvault », *in* <http://www.vallondesgarett.es.fr/le-site/>

Littérature grise

Tous les liens actifs et vérifiés le 02 février 2016

AROT Dominique, *L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacle*. Rapport. [Paris], 2012, 61 p., en ligne sur : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2012/35/3/horairesouverture_rapport_definitif_236353.pdf

BEUDON Nicolas, *Apprendre et se former dans les bibliothèques : la mission éducative des bibliothèques municipales*. Mémoire d'étude Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 2009, 89 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2040-apprendre-et-se-former-dans-les-bibliotheques.pdf>

BLOT-JULIENNE Grégor, *Du choix de l'implantation aux stratégies de localisation : bibliothèques dans la ville*. Mémoire d'étude diplôme de conservateur des bibliothèques. Lyon : université de Lyon, 2012. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56709-du-choix-de-l-implantation-aux-strategies-de-localisation-bibliotheques-dans-la-ville.pdf>

BOUVIER-AJAM Laurent, COTTE Dominique, *Étude d'impact sur l'optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques territoriales*. Rapport. BPI, 2015, 111 p. En ligne sur : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/ressources-professionnelles/analyses-et-etudes-sectorielles/etude-d-impact-sur-l-optimisation-des-horaires-d-ouverture-des-2582422>

Ce rapport aborde un aspect plus spécifique du sujet : la question d'une ouverture plus large au public. Cette étude s'appuyant sur six médiathèques étudiées par le biais d'une enquête de terrain et d'une enquête quantitative réalisée en février-mars 2015 permet d'observer l'impact d'une plus large ouverture.

BRETON Élise, *Co-construire les collections avec les usagers*. Mémoire d'étude Diplôme de conservateur des bibliothèques. Lyon : université de Lyon, janvier 2014, 89 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf>

CARRÉ Joël, *Construire une offre d'Autoformation en bibliothèque publique*. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 2008, 85 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1828-construire-une-offre-d-autoformation-en-bibliotheque-publique.pdf>

CASSELL Kay Ann (*et al.*), *Dons et échanges de collections : Recommandations aux Bibliothèques*. Rapports Professionnels de l'IFLA, n°122. La Haye : IFLA, 2008, en ligne sur : http://www.bibliofrance.org/jdownloads/Textes%20fondamentaux/dons_et_changes_de_collections_recommandations_aux_bibliotheques.pdf

COUSIN-ROSSIGNOL Gwénaëlle, *Les bibliothèques face à « l'échec de la démocratisation culturelle »*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2014, 93 p. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64158-les-bibliotheques-face-a-l-echec-de-la-democratisation-culturelle.pdf>

GALAUP Xavier, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2007, 110 p. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-en-bibliotheque-publique.pdf>

GOUDEAU François-Jean, *Gestion d'un pôle de ressources*, 2^e année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

HENRY Lucie, *Les partenariats des bibliothèques publiques en France et au Royaume-Uni*. Mémoire de Master 2 en sciences de l'Information et de la communication. Paris : UFR SITEC, 2009-2010, 211 p. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48969-les-partenariats-des-bibliotheques-publiques-en-france-et-au-royaume-uni-des-instruments-strategiques.pdf%20GOULDING,%20Public%20Libraries%20in%20the%2021st%20Century%20:%20Defining%20Services%20and%20Debating%20the%20Future,%20Aldershot>

[premier lien en obtenu depuis la recherche : HENRY Lucie, Les partenariats des bibliothèques publiques en France et au Royaume-Uni]

JANIN Pierre-Henri, *L'impact de l'automatisation des prêts et des retours sur l'organisation du travail et sur les services dans les bibliothèques*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Lyon : université de Lyon, janvier 2013, 96 p. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60365-l-impact-de-l-automatisation-des-prets-et-des-retours-sur-l-organisation-du-travail-et-sur-les-services-dans-les-bibliotheques.pdf>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Bibliothèques municipales données d'activité 2013, synthèse nationale*. Rapport. Paris : Ministère de la culture et de la Communication, 2015, 118 p. En ligne sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Synthese-2013-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales-en-France>

Cette étude permet d'avoir des données chiffrées sur différentes caractéristiques telles que les horaires d'ouverture, le nombre d'inscrits ou bien encore le nombre d'emprunteurs.

LEFRESNE Florence, *Réduire les sorties précoces : objectif central du programme « Éducation et formation 2020 »*. Dossier. Édition 2014. En ligne sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FR-UE14_e_D4_education.pdf

PÉRIGAULT Clotilde, *Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique*. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 2014, 100 p. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64183-les-dispositifs-d-autoformation-en-bibliotheque-publique.pdf>

PERRIN Georges, *Améliorer l'accueil dans les bibliothèques : propositions pour une extension des horaires d'ouverture*. Rapport. Paris : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère de la culture et de la communication, 2008, 34 p. En ligne sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000508/>

ROBERT Sylvie, *L'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques*. Rapport. [Paris], 2015, 103 p. En ligne sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Rapports/Extension-des-horaires-d-ouverture-des-bibliotheques>

Le rapport de la sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Sylvie Robert, met en avant les mutations sociétales soulignant la nécessité pour les bibliothèques publiques d'étendre leurs horaires d'ouverture. Elle propose ainsi des pistes de réflexions afin de développer l'ouverture de la lecture publique.

SERVET Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009, 83 p. En ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>

Personne ressource sur ce sujet, ce fut grâce à son mémoire que Mathilde Servet introduisit le terme de bibliothèque troisième lieu en France. Son mémoire permet ainsi d'appréhender le sujet de manière générale, tant sur le concept, de façon purement sociologique, que par son application aux structures de la lecture publique à travers des exemples de bibliothèques hollandaises.

Documents entreprise

Tous les liens actifs et vérifiés le 02 février 2016

CLAUS Baladine, *Le dimanche à Ormédo, médiathèque d'Orvault*. Orvault, novembre 2015, 3 p. (document fourni par entreprise)

MAIRIE D'ORVAULT (1), *Bibliothèques municipales, projet culturel 2009-2014*. Rapport. Orvault : mairie d'Orvault, 2013, 18 p., en ligne sur : <http://www.bibliotheques-orvault.fr/wp-content/uploads/2013/02/Le-projet-culturel.pdf>

MAIRIE D'ORVAULT (2), *Bibliothèque Municipale : rapport d'activités 2014. Rapport*. Orvault : mairie d'Orvault, [2015], 19 p. (document fourni par la médiathèque Ormédo)

MAIRIE D'ORVAULT (3), *Charte documentaire du réseau des bibliothèques d'Orvault*. Charte. Orvault : mairie d'Orvault, 2013, 10 p. En ligne sur : <http://www.bibliotheques-orvault.fr/wp-content/uploads/2013/02/BM-1701-CHARTE-DOCUMENTAIRE.pdf>

MAIRIE D'ORVAULT (4), *Bibliothèques municipales d'Orvault, Règlement intérieur*. Règlement intérieur. Orvault : mairie d'Orvault, novembre 2015, 3 p. En ligne sur : <http://www.bibliotheques-orvault.fr/wp-content/uploads/2015/06/Règlement-intérieur-dernière-version.pdf>

ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (1). Programme d'animation culturelle. Septembre-Décembre 2014, numéro 4, 19 p. (document fourni par la médiathèque Ormédo)

ORMÉDO MÉDIATHÈQUE (2). Programme d'animation culturelle. Janvier-Juin 2016, numéro 7, 28 p. (document fourni par la médiathèque Ormédo)

Autres documents

CLAUS Baladine (1) de (Directrice de la médiathèque Ormédo), « Re : RDV étudiante IUT », Webmail, Réponse à : « RDV étudiante IUT », 21 octobre 2015.

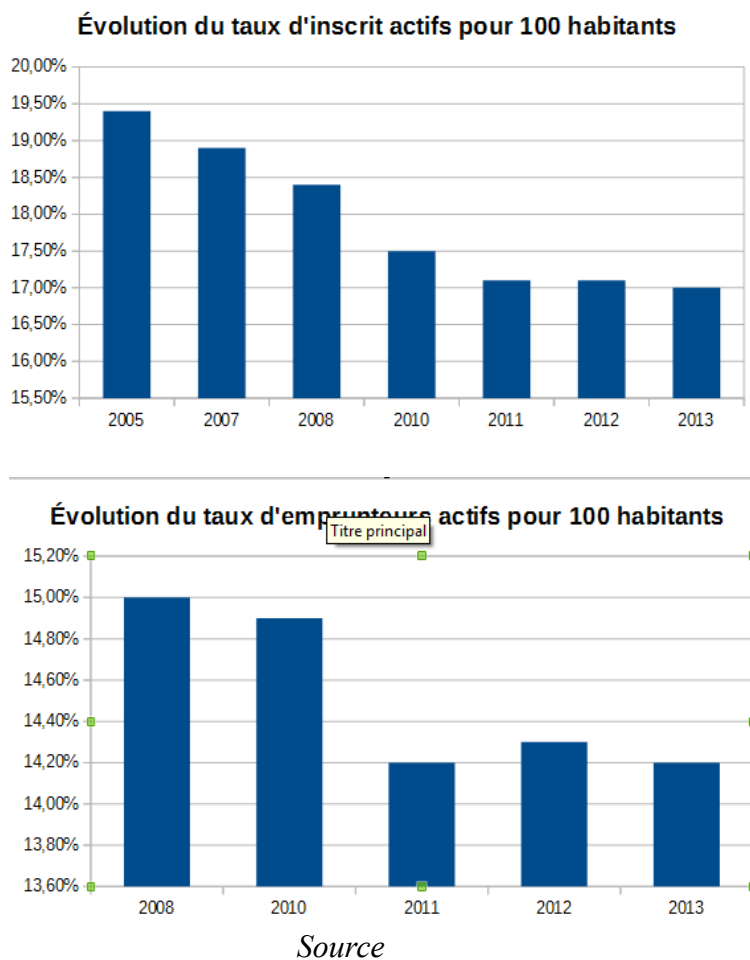
CLAUS Baladine (2) de (Directrice de la médiathèque Ormédo), « Re : Questions étudiante IUT », Webmail, Réponse à : « Questions étudiante IUT », 19 janvier 2016.

CLAUS Baladine (3) de (Directrice de la médiathèque Ormédo), « Re : Questions étudiante IUT », Webmail, Réponse à : « Questions étudiante IUT », 23 janvier 2016.

CLAUS Baladine (4), entretien téléphonique, 19 novembre 2015.

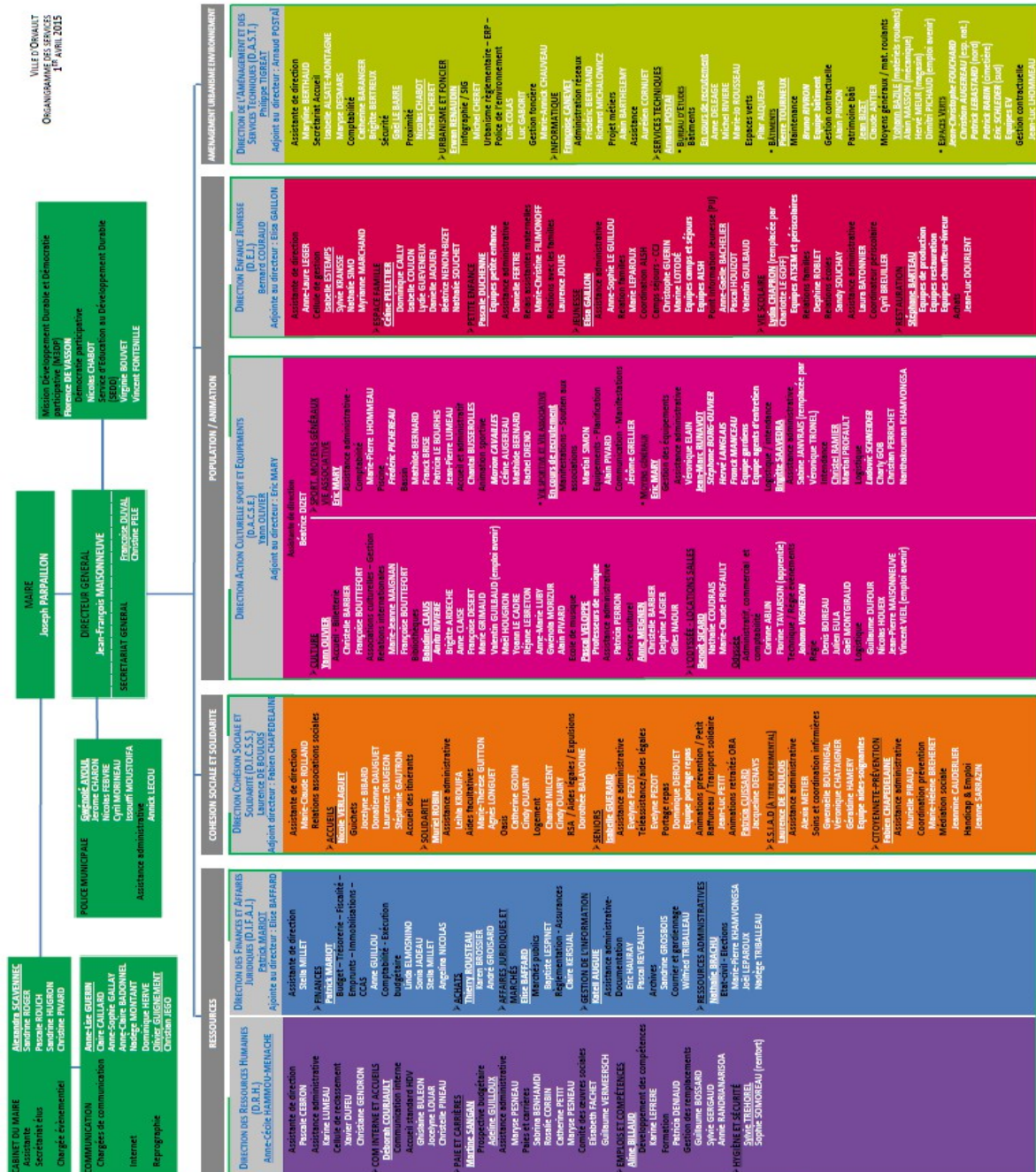
Annexe 1 : « Évolution du taux d'inscrits et d'emprunteurs actifs pour 100 habitants »

Ces deux graphiques permettent de visualiser l'évolution du taux d'inscrits actifs et du taux d'emprunteurs actifs dans les bibliothèques municipales. Ils mettent notamment en avant la baisse de ces deux indicateurs, avec une stagnation depuis 2011.



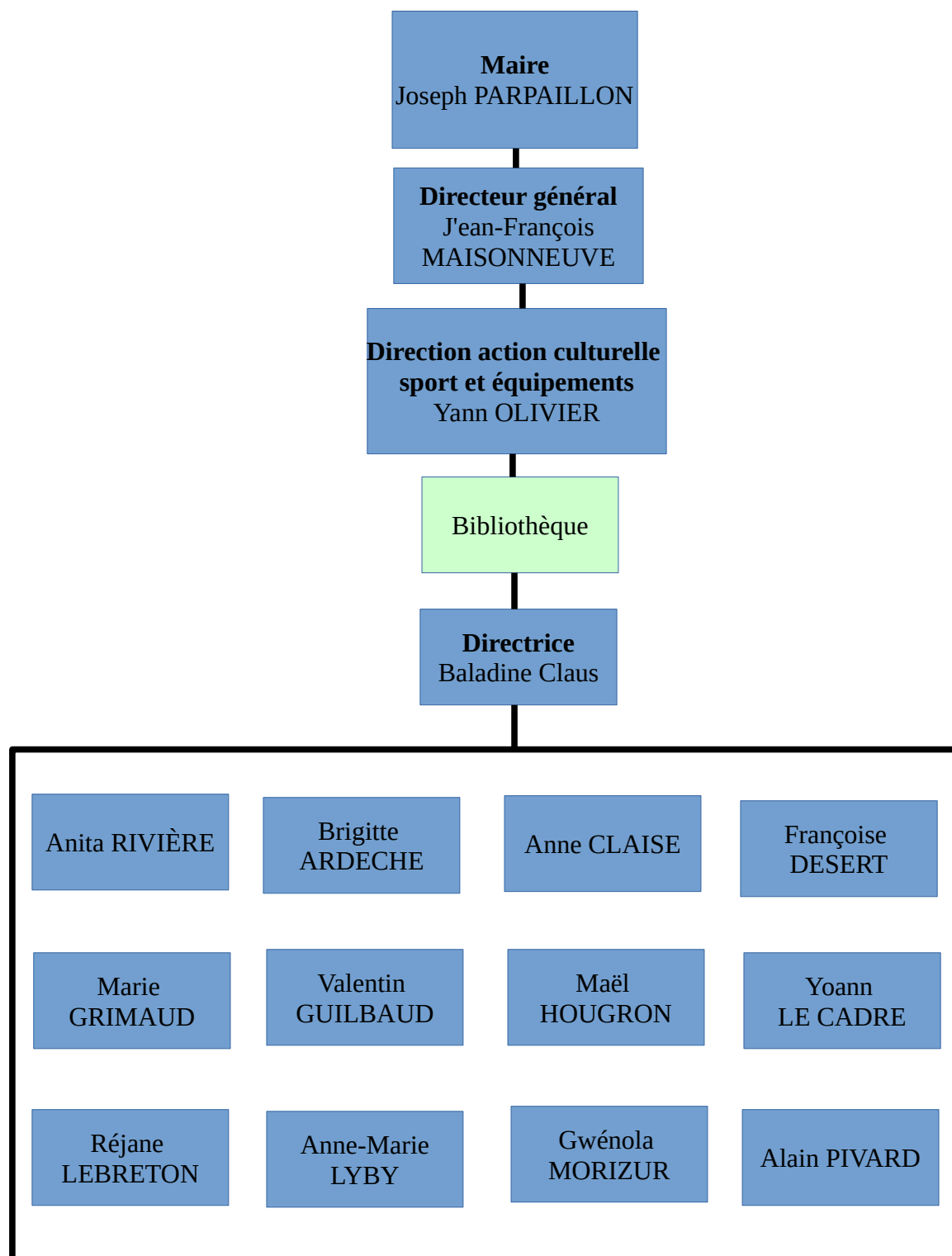
Ces deux graphiques ont été réalisés par mes soins à partir du rapport de données d'activités 2013, en ligne sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Synthese-2013-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales-en-France>

« Organigrammes de la mairie d'Orvault »



Zoom sur l'organigramme concernant la médiathèque Ormédo

© Réalisé par mes soins depuis l'organigramme ci-dessus.



Annexe 3 :

« Les logiciels d'autoformation à la médiathèque Ormédo »

Ces deux captures d'écrans du site web de la médiathèque Ormédo permettent de visualiser la présentation et les ressources qu'offrent ces deux services d'autoformation.



Ressource de formation en ligne, proposant des cours pour tous dans les domaines suivants :

- langues
- vie professionnelle
- code de la route
- soutien scolaire

Petit bonus : vous souhaitez un cours d'un catalogue que nous n'avons pas pris ? Votez pour lui dans l'onglet « catalogue » !

Pour y accéder, authentifiez-vous dans notre catalogue en ligne avec votre compte de lecteur, puis faites une simple recherche thématique (« code de la route », « cours d'anglais »...). La ressource vous est proposée et est accessible !



Plus de 11400 cours et formations en bureautique, informatique, navigation Internet... Il y en a pour tous les niveaux et tous les goûts, la qualité pédagogique de cette ressource étant remarquable et régulièrement saluée par les

utilisateurs.

Pour vous connecter, identifiez-vous avec votre compte de lecteur sur notre catalogue en ligne, puis [suivez ce lien](#). Autre solution : après authentification, faire une recherche avec le mot « Vodeclic » dans le catalogue. Vous pouvez aussi directement faire une recherche thématique (« Word », « Linux », « retouche photo »...).

*Captures d'écrans réalisées par mes soins depuis le site web :
<http://www.bibliotheques-orvault.fr>*

Annexe 4 : « La charte des bénévoles à la médiathèque Ormédo »

Bibliothèques municipales d'Ormédo

CHARTE DU BENEVOLE EN BIBLIOTHEQUE

Considérant que :

- ✓ professionnalisme et bénévolat ne s'opposent pas en matière de bibliothèques, mais s'appuient l'un sur l'autre,
- ✓ les bénévoles contribuent au bon fonctionnement du service de lecture publique de la commune d'Ormédo, en particulier en raison de leur ancrage local,
- ✓ et que ce volontariat implique l'acceptation de contraintes qui doivent avoir leur contrepartie,

la Ville d'Ormédo, en s'inspirant du modèle proposé par le Conseil supérieur des bibliothèques", a adopté la présente Charte du bénévole en bibliothèque

Article 1

Le bénévole en bibliothèque affirme son engagement personnel auprès de la collectivité, au sein d'un service public de lecture dont il reconnaît les contraintes et assume les responsabilités.

Cet engagement du bénévole en bibliothèque s'inscrit dans une reconnaissance explicite des valeurs du service public, notamment les principes d'égalité, de neutralité et d'adaptabilité.

Article 2

Le bénévole en bibliothèque propose son temps et sa compétence au service de la collectivité, et reconnaît que l'autorité publique s'exerce sur son activité bénévole. La Ville d'Ormédo reconnaît le bénévole comme concourant au service public.

Article 3

Le bénévole collabore avec les bibliothécaires professionnels, dans un esprit de complémentarité au service des usagers actuels, potentiels et futurs de la bibliothèque. Il accepte d'être encadré par ces professionnels. Il a droit à recevoir les responsabilités correspondant à ses compétences.

Article 4

La formation professionnelle est un droit et un devoir du bénévole en bibliothèque. Des formations doivent être proposées sous les formes les plus appropriées au bénévole, qui a soin de parfaire sa nécessaire formation initiale par une formation continue.

Article 5

Le bénévole en bibliothèque a droit à de bonnes conditions de travail, tant en matière de moyens que de sécurité.

Article 6

Le bénévole en bibliothèque offre son engagement sans contrepartie de rémunération.

Article 7

Toutefois, il a droit à une indemnisation pour les dépenses éventuellement engagées dans le cadre de son activité volontaire (hors frais de route entre le domicile et la bibliothèque), sous réserve que ces dépenses aient été prévues et acceptées par la direction de la bibliothèque municipale.

Article 8

Le bénévole est responsable des biens qui lui sont confiés et du service dont il a la charge. Il a droit à toute la protection publique contre les risques encourus au cours de son activité volontaire.

Article 9

Le bénévole en bibliothèque accepte de s'engager pour une durée et une régularité déterminées, en accord avec la direction des bibliothèques municipales. Il ne saurait être écarté sans motif résultant d'un acte ou comportement allant à l'encontre de l'intérêt général et/ou des valeurs du service public. La fin de la collaboration peut aussi résulter d'une nécessité de service. En tout état de cause, quel que soit le motif, la fin de collaboration devra avoir été précédée d'une discussion permettant une expression de tous les points de vue.

**Non reconduit en 2004, le Conseil Supérieur des Bibliothèques (CSB) était un organisme indépendant chargé d'émettre des avis et des recommandations concernant les bibliothèques.*

Joseph PARPAILLON
Maire d'Orvault
Conseiller général

M
Bénévole dans le réseau des
bibliothèques municipales

Ces deux captures d'écran de la charte des bénévoles de la médiathèque Ormédo permettent d'en donner un exemple.

*Captures d'écrans réalisées par mes soins depuis le site web :
<http://www.bibliotheques-orvault.fr>*